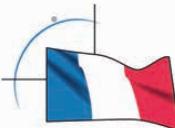


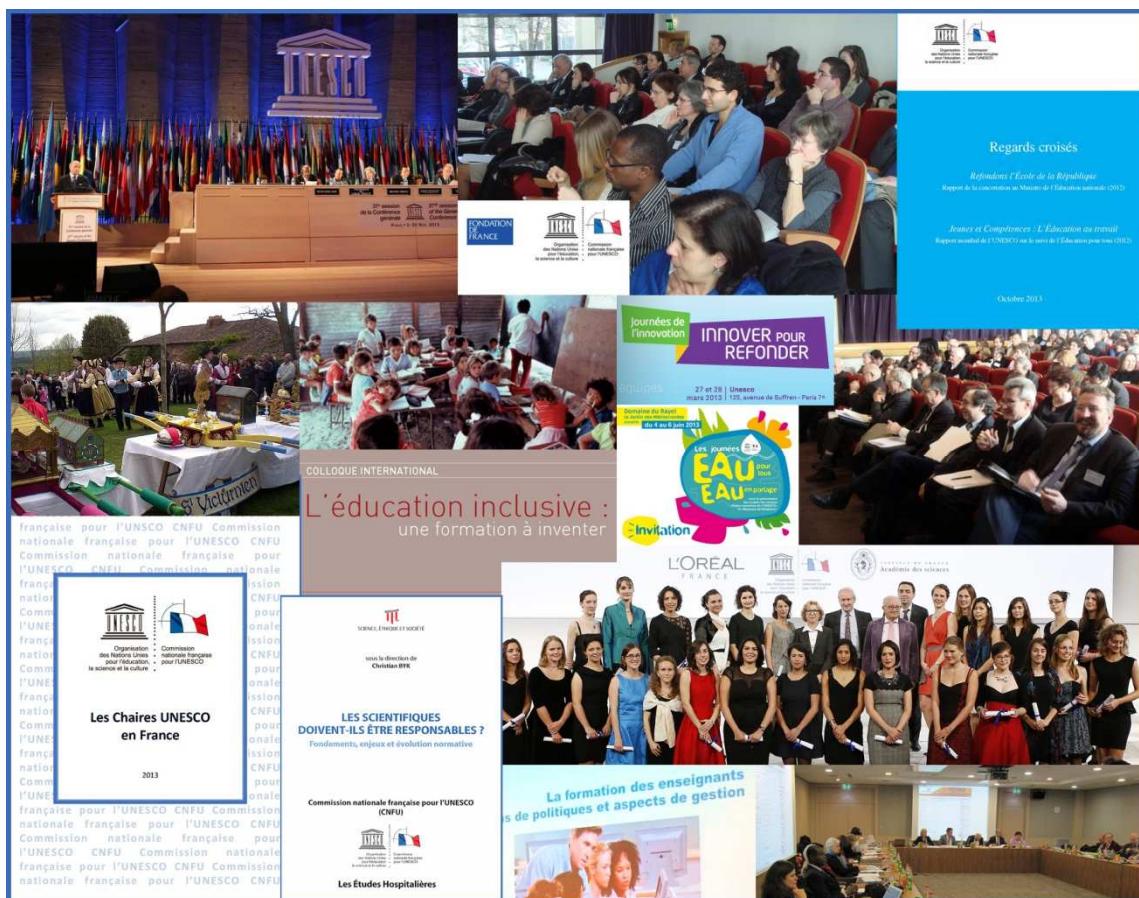
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



- Commission
nationale française
pour l'UNESCO



Photomontage de couverture

- © 2013, CNFU. Conférence générale, intervention de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, 7 novembre 2013.
- © 2013, Catherine Gallaud. Participants du Colloque *Formation des enseignants à l'éthique* organisé par la CNFU le 15 février 2013 à l'ENS-Ulm.
- © 2013, CNFU. Page de couverture *Regards croisés – Refondons l'École de la République*, Rapport de concertation au ministre de l'Éducation nationale (2012) – Jeunes et Compétences : l'Éducation au travail, rapport mondial de l'UNESCO sur le suivi de l'Éducation pour tous (2012) paru en 2013.
- © 2009, FCL. Les ostensions septennales limousines inscrites en 2013 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
- © 2013. Ministère de l'Éducation nationale, logo des Journées de l'Innovation qui se sont déroulées les 27 et 28 mars à l'UNESCO.
- © 2013, © AlterMondo / i-Blio. Rencontre nationale "Eau en partage, Eau pour tous" organisée par la CNFU du 4 au 6 juin 2013.
- © 2013, Catherine Gallaud. Au premier rang, intervenants du Colloque *Formation des enseignants à l'éthique* organisé par la CNFU le 15 février 2013 à l'ENS-Ulm.
- © 2013, CNFU. Couverture de la publication parue en 2013 présentant les chaires UNESCO en France.
- © 2013, CNFU/Les Études Hospitalières. Couverture de la publication parue en 2013 *Les scientifiques doivent-ils être responsables ? – Fondement, enjeux et évolution normative*.
- © 2013, L'Oréal. Cérémonie de remise des bourses L'ORÉAL France – UNESCO Pour Les Femmes et la Science, Palais de la Découverte, Paris, 14 octobre 2013.
- © 2013, Éric Guichard. Projection PowerPoint lors de la rencontre Formation des enseignants organisée par la CNFU le 8 avril 2013
- © 2013, Éric Guichard, Réunion annuelle des chaires UNESCO, 15 janvier 2013.

Réalisation Catherine Gallaud

Introduction

La publication que j'ai l'honneur d'introduire ici a un caractère tout particulier puisqu'elle concerne les activités d'une structure qui a fonctionné tout au long de l'année 2013 de façon "paradoxe" comme le montre la lettre adressée au ministère des Affaires étrangères (MAE) par le secrétaire général du Gouvernement (annexe 1) et celle qui me fut adressée par le directeur de cabinet du MAE (annexe 2) : six jours après la production d'une feuille de route interministérielle le 21 décembre 2012 (annexe 3), la CNFU cessait d'exister juridiquement le 27 décembre 2012. Par ailleurs, une autre direction du MAE proposa en juillet 2013 notre suppression dans le cadre du plan de modernisation de l'action publique décidée par le Premier ministre. Cette suppression là fut rapportée, en décembre 2013, par le cabinet du Premier ministre.

Pour la bonne information du lecteur, il convient également de rappeler que Monsieur Laurent Fabius confia au printemps 2013 à Monsieur Daniel Janicot, conseiller d'État honoraire, le soin de rédiger un rapport sur la France à l'UNESCO, puis en décembre 2013, celui d'animer un groupe de travail chargé de réfléchir à la constitution d'une structure qui remplacerait la CNFU. Ce groupe de travail auquel j'eus l'honneur de participer s'est réuni tout au long du mois de janvier 2014. M. Janicot a peut-être soumis ses conclusions à la mi-février à M. Fabius (le « peut-être » vient de ce que les membres du groupe de travail – dont moi – n'ont pas eu à ce jour communication des dites conclusions). Toujours est-il qu'au moment où je rédige cette introduction (21 mars 2014), nous demeurons dans l'ignorance de ce qui va advenir de la CNFU en 2014.

Malgré toutes ces péripéties, notre sens collectif de nos responsabilités vis-à-vis de notre pays et de l'UNESCO ont fait que nous avons continué à œuvrer concrètement et bénévolement de la façon la plus efficace possible compte tenu de la modicité des moyens qui nous furent dévolus et de ce climat institutionnel délétère.

Je tiens à remercier la Commission dans son ensemble, en particulier les présidents des trois comités Culture, Éducation et Sciences ainsi que ceux qui animèrent les différents groupes de travail. Je remercie aussi le Secrétariat général et tous ses membres qui se sont acquittés avec loyauté et persévérance de leurs missions malgré l'incertitude devenant de plus en plus angoissante concernant le maintien de leurs emplois. Je remercie également les membres de l'administration qui ont continué à nous soutenir au cours de cette année « particulière ».

L'année 2013 a été marquée par de nombreux autres évènements. Je souhaite souligner sept d'entre eux :

1. Notre intense participation aux travaux de la Conférence générale de l'UNESCO de novembre 2013. Nous avons apporté notre concours aussi généreusement que possible au nouvel ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO, Monsieur Philippe Lalliot.
2. Le très grand succès que connut le colloque sur l'éducation inclusive organisé les 17 et 18 octobre, à l'UNESCO, par le comité ad hoc présidé par Monsieur Albert Prévos.

3. J'eus le bonheur de faire accepter par l'UNESCO la création de huit nouvelles chaires UNESCO, projets qui furent soumis à l'Organisation à la fin avril (voir page 21).
4. Le comité Sciences a véritablement « décollé » grâce aux actions de son président Monsieur Jean-François Sabouret et de sa conseillère Madame Carole Godin. Pour me limiter à un exemple, je signale le succès remporté par l'exposé de Monsieur Gilles Boetsch, directeur de recherche au CNRS, à ce comité concernant le projet franco-africain "La grande muraille verte".
5. Le programme *Pour les Femmes et la Science* porté par la Fondation l'Oréal – l'Académie des Sciences et la CNFU consistant en l'octroi de 2 5 bourses à des doctorantes travaillant dans des laboratoires français connut un immense succès puisque le nombre de candidates se multiplia par un facteur supérieur à 2. La gestion de ce concours par la CNFU pesa donc lourdement sur nos épaules.
6. Au moment où la Conférence générale vote en faveur du Professeur Robert Barbault, président de MAB France et membre de la CNFU, pour qu'il rejoigne le comité international du MAB, celui-ci décéda en décembre 2013. Je tiens à rendre hommage à sa mémoire : la France, la CNFU perdirent alors un homme remarquable par ses actions et son rayonnement dans le domaine de l'écologie. Nous pleurons également un grand ami que nous estimions et respections.
7. Le groupe de travail « Éthique des sciences » organisa de magnifique façon un colloque à l'ENS le 15 février « La formation des scientifiques à l'éthique ». Son président, Monsieur Christian Byk, a été élu par la conférence générale pour représenter la France au Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB).

Au moment où je conclus ces quelques lignes, je sais que les pouvoirs publics sont conscients de l'importance revêtue par la CNFU. En même temps j'espère de tout cœur que l'association support de la CNFU, l'association nationale pour l'Éducation, la Science et la Culture, sera en mesure de continuer à rémunérer le personnel du Secrétariat général au-delà du 31 mai 2014 (date déterminée à partir des chiffres dont je dispose aujourd'hui). J'espère aussi que les mêmes pouvoirs publics se mettront d'accord sur la mise en place selon les règles de la démocratie d'une structure permettant effectivement aux représentants choisis par leurs pairs de la communauté intellectuelle française (éducateurs, gens de culture et scientifiques), d'agir pour le bien de l'UNESCO, de cette communauté et de notre pays et ce, en relation étroite avec le gouvernement, l'administration et la représentation permanente de la France à l'UNESCO.

Jean Audouze

Éducation

Madame Suzy Halimi préside le Comité Éducation, dont les experts échangent, au sein des groupes de travail, sur l'éducation inclusive, sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, sur la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur, sur l'éducation aux médias et à l'information à l'ère du numérique. Trois principes guident son action :

- Le Comité a toujours veillé à inscrire ses activités au lieu de rencontre entre la feuille de route donnée par nos ministères français et les programmes et priorités de l'UNESCO.
- Par ailleurs, il a toujours maintenu la dimension internationale dans ses activités, jouant ainsi son rôle d'interface entre l'UNESCO et la société civile française. Pour l'année 2013, il a souhaité inviter les grands instituts de l'UNESCO pour l'éducation.
- Enfin le Comité souhaite associer à ses activités les écoles associées à l'UNESCO d'une part et le réseau des chaires UNESCO d'autre part.

Conférence générale de l'UNESCO

Au nom de la Délégation française, Madame Suzy Halimi et Madame Fanny Gazagne sont intervenues dans les quatre débats à l'ordre du jour de la Commission Éducation : Éducation pour tous post-2015, programme et budget du prochain biennium, statuts des instituts de l'UNESCO pour l'Éducation, suivi des décennies des Nations Unies pour le développement durable et l'alphabétisation. Ces interventions ont été préparées en concertation avec le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la direction des relations européennes et internationales et de la coopération (DREIC), le ministère des Affaires Étrangères et la délégation permanente de la France à l'UNESCO.

L'Éducation pour tous

Les travaux du Comité Éducation s'ordonnent autour du programme de l'UNESCO « Éducation pour tous ». En plus des réunions des groupes de travail, plusieurs séances plénières ont été organisées par le Comité.



Le 17 janvier 2013, une séance sur « L'Éducation tout au long de la vie » nous a permis d'entendre Monsieur Qian Tang, sous-directeur général de l'UNESCO pour l'Éducation, qui a présenté la stratégie et les priorités de l'UNESCO en matière d'éducation, Monsieur Arne Carlsen, directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'Éducation tout au long de la vie (Hambourg) et Madame Divina Frau-Meigs (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3). Monsieur Arne Carlsen a présenté les activités de son Institut ; il a aussi insisté sur le concept de "cités apprenantes", concept qui doit donner lieu à un imposant congrès international à Beijing.

Le compte rendu des Assises de la Recherche a été fait le **18 janvier** devant le Groupe de travail sur le rôle sociétal de l'enseignement supérieur par Monsieur Jean-Pierre Bourguignon, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette, qui a participé aux Assises et nous a expliqué les méthodes de travail utilisées. Ces informations ont bien entendu été retenues pour alimenter la réflexion lors de la préparation du colloque sur l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique.

Le thème de la formation des enseignants a été l'objet de la rencontre du **8 avril** ; sont intervenus Monsieur Jean-Yves Capul, sous-directeur des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, Monsieur David Atchoarena, directeur de l'Enseignement supérieur à l'UNESCO, Madame Gabrielle Gottelman, de l'Institut international de Planification de l'Éducation de l'UNESCO, et Monsieur Luc Ria, responsable de la chaire UNESCO « Former des enseignants au XXI^e siècle » (École normale supérieure de Lyon). Cette rencontre s'inscrivait dans la continuité des travaux menés par le Comité Éducation de longue date sur le "nouveau métier d'enseignant" et sur "l'enseignant du supérieur", travaux qui ont déjà donné lieu à deux publications du Comité.



Le **17 avril**, une séance intitulée "Regards croisés" a développé une comparaison entre le rapport sur la Refondation de l'École (ministère de l'Éducation Nationale), présenté par Madame Nicole Belloubet, membre du Conseil constitutionnel, et le rapport mondial de l'UNESCO sur le suivi de l'Éducation pour tous, « Jeunes et compétences : l'Éducation au travail », présenté par Madame Nicole Bella, membre de l'Équipe de rédaction du rapport à l'UNESCO. Le débat a été animé par M. Roland Biache, délégué général de Solidarité laïque. Il a mis en lumière une convergence des priorités dans les deux rapports, sur des thèmes tels que la formation des maîtres, l'éducation artistique, l'usage du numérique en éducation (dossier de présentation en annexe 4). La synthèse de ces « Regards croisés » a donné lieu à une publication, éditée par la Commission nationale.



Les *curricula* étaient au centre des discussions de la réunion plénière du **27 juin**, en présence de Monsieur Georges Haddad, directeur à l'UNESCO de la division « Recherche et Prospection en Éducation », et notamment en charge de l'actualisation des rapports Edgar Faure (*Apprendre à être*, 1972) et Jacques Delors (*L'Éducation, un trésor est caché dedans*, 1996). Le nouveau rapport actualisé sera présenté au Comité Éducation par M. Haddad et Monsieur Sobhi Tawil son collaborateur sur ce dossier, au mois de mai, après sa présentation au Conseil Exécutif d'avril.

L'éducation inclusive

Le groupe de travail dirigé par Monsieur Albert Prévos (inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale), a préparé un colloque sur le thème : « Éducation inclusive : une

formation à inventer », qui s'est tenu à la Maison de l'UNESCO les **17 et 18 octobre**, et qui a réuni une vingtaine d'experts venus du monde entier et environ 250 participants. Le Conseil scientifique était présidé par Monsieur Éric Plaisance, Professeur à l'Université Paris-Descartes. L'accent était mis sur la formation des personnels enseignants, mais pas seulement, appelés à gérer le problème de l'inclusion dans des classes désormais multiculturelles, de niveau hétérogène, avec de nombreux élèves à besoins particuliers. Madame Irina Bokova a honoré de sa présence l'ouverture du colloque ; Monsieur Qian Tang était présent à nos côtés pour la clôture. Les actes du colloque paraîtront en 2014. (Programme en annexe 5)

L'éducation aux médias et à l'information à l'ère du numérique

Les réflexions du groupe de travail, dirigé par Madame Divina Frau-Meigs, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ont conduit à l'organisation d'un colloque sur les « Politiques publiques d'éducation aux médias et à l'information en Europe : enjeux de formation à l'ère du numérique », qui s'est tenu à la Sorbonne Nouvelle les **13 et 14 décembre 2013** (programme en annexe 6). Mme Halimi, invitée à intervenir à l'ouverture du colloque, a évoqué les intérêts évidents du numérique dans le système éducatif, mais rappelé aussi le rôle irremplaçable du maître en face de ses élèves.

Une séance plénière du Comité Éducation le **9 janvier 2014** a permis à Mme Frau-Meigs de tirer les conclusions de ce colloque qui ont été complétées par une intervention de Madame Halimi qui a fait le compte rendu de la Conférence générale de l'UNESCO.



Le rôle sociétal de l'enseignement supérieur et la gouvernance des établissements.

Monsieur Pierre Aliphat, délégué général de la Conférence des Grandes Écoles, a présidé cette année les réunions de ce groupe de travail, une réunion par mois environ, avant de laisser la présidence à Monsieur Francis Jouanjean, son successeur dans les fonctions de délégué général de la CGE.

Les réunions du groupe de travail ont pour but l'organisation d'un colloque sur le thème : « l'Enseignement supérieur et la Recherche : quelles attentes des sociétés africaines ? » Ce colloque, qui aura lieu à l'**automne 2014** à l'UNESCO, est organisé en partenariat avec l'UNESCO. Il a d'ores et déjà reçu le soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que celui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). D'autres soutiens seront recherchés.

Les Journées de l'Innovation « Innover pour refonder »

Les Journées de l'Innovation organisées par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO, ministère de l'Éducation nationale) en collaboration avec la CNFU, ont eu lieu à la Maison de l'UNESCO, les **27 mars et 28 mars 2013**, en présence de Monsieur Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale. Est notamment intervenu lors d'une table ronde sur les « décrocheurs » M. Alain Payen, principal du Collège Jean Renoir de Bourges, établissement qui appartient au Réseau des Écoles associées à l'UNESCO.

Voyage d'études des stagiaires de l'Iipe

La Commission poursuit sa collaboration avec les différents départements de l'Institut International de Planification de l'Éducation (Iipe), et elle suit ses programmes de formation-recherche, qui œuvrent au développement des systèmes éducatifs des États membres de l'UNESCO, et notamment à la formation des cadres enseignants et administratifs.

En raison de la réorganisation de ses activités, l'Iipe a repoussé le voyage d'études de ses stagiaires à **février 2014** ; après la visite de l'École Supérieure de l'Éducation Nationale (ESEN), la découverte du système éducatif français se fera dans l'Académie de Nancy-Metz et bénéficiera d'un contact avec la Commission allemande pour l'UNESCO.

Patronages

Le Comité Éducation est consulté sur les dossiers de demandes de patronage de la Commission nationale ou de l'UNESCO, lorsqu'ils portent sur des activités en matière d'éducation.

Des critères ont ainsi pu être élaborés sur la recevabilité de ces dossiers.

Enfin rappelons, pour mémoire, que le Comité suit les travaux du secteur Éducation à l'UNESCO et s'y associe dans toute la mesure du possible : forum sur les classements internationaux, réunion anniversaire du réseau des écoles associées, journée internationale des enseignants (**le 5 octobre**), etc...

Bilan 2013 et perspectives 2014 des travaux dans le domaine des sciences

Le Comité Sciences est présidé par Monsieur Jean-François Sabouret, ancien directeur du Réseau Asie-Imasie et directeur de recherche émérite au CNRS.

Le Comité s'est réuni autour de différentes thématiques au cours de cette année 2013. Des scientifiques de renom sont intervenus en présence d'un auditoire nombreux.

En avril et septembre, des réunions se sont tenues au sein de la commission, animés par un anthropologue et directeur de recherche au CNRS ainsi que par un professeur d'écologie végétale de l'Université de Dakar, autour du thème : « La Grande Muraille Verte, un défi écologique et sociétal pour l'Afrique sahélienne ».

En décembre, un polytechnicien également conseiller scientifique du directeur de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) et Professeur émérite à cet Institut est venu débattre autour de : « Le nucléaire a-t-il un avenir ? – Analyse de la situation actuelle de la centrale de Fukushima et conséquences de l'accident nucléaire ».

Courant juin 2014, un colloque sur les pôles, et plus précisément sur l'Arctique est prévu : « L'Arctique et la paix ».

Plusieurs grandes activités et réussites en 2013 dans le secteur des sciences :

Comité français du MAB

Les activités du comité français MAB ont été riches.

Le comité compte actuellement 13 Réserves de biosphères françaises et ses cinq principaux axes d'action sont les suivants :

1) Accompagner le développement du réseau national de réserves de biosphère

En 2013 :

- Deux nouvelles réserves de biosphères : le marais Audomarois et une réserve transfrontalière, le Mont Viso.
- Caractérisation des démarches de création et d'examen périodique des réserves françaises : réserve de la Guadeloupe pour 2013.

En 2014 :

- Réserves en projet : Hautes vallées de la Loire, de l'Allier et l'Ardèche, Vercors, Région de Grand Lieu.
- Réserves candidates : Gorges du Gardon.
- Examen périodique des Cévennes et de la vallée du Fango.

2) Animer le réseau des réserves de biosphères françaises

En 2013 :

- Rencontres annuelles des Réserves de biosphère, en Dordogne (bilan de l'existant, objectifs des opérations de recherche, thèmes à aborder pour l'avenir...)
- Groupe « forêts » : Gérer durablement la forêt avec l'Office national des forêts (ONF).
- Groupe Pédagogie qui réunit les personnes en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable des Réserves de biosphères (enseignants, associations, élus, chercheurs ...)
- Groupe Communication : faire connaître les Réserves de biosphère.
- Groupe Recherche créé en 2013 pour organiser et promouvoir la recherche dans et avec les Réserves de biosphère.
- Mobiliser, accompagner les acteurs socio-économiques vers plus de soutenabilité :
 - o Charte d'engagement : permet de développer ou de renforcer les relations et échanges avec le monde entrepreneurial et associatif à propos de la biodiversité et du développement durable ; établit un réseau d'éco-acteurs.

En 2014 :

- Charte d'engagement : projet de coopération Leader inter Réserves.
- Trophées des Réserves de biosphères, décernés dans le cadre d'un concours, à des initiatives originales des acteurs des réserves de biosphère en faveur du développement durable.
- Ateliers MAB.

3) Informer et former

En 2013 :

- Site internet.
- Lettre de la biosphère, 4 numéros par an.
- Série de vidéos « le MAB en questions » pour un public averti.
- Sous-titrage en français du film d'Euromab « Réserve de biosphère » pour tout public.
- Projet pédagogique « l'Eau partagée » en lien avec le réseau des Écoles associées : appel à projets dans le cadre de l'année internationale 2013 de la coopération dans le domaine de l'eau.
- Master MAB à Toulouse. Labellisé Chaire UNESCO en 2013.
- Partenariats universitaires
 - o École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Arts Olivier de Serres : accord cadre avec le comité MAB permettant aux étudiants du master MAB de se voir offrir un choix de formations dans le domaine du design.

- Master Espaces et milieu, Paris 7 : ces étudiants effectuent chaque année un séjour dans une Réserve de biosphère.
- Séminaire inter-chaires et développement durable organisé en 2013 dans la vallée du Fango.

En 2014 :

- Livres de recettes de cuisine des Réserves, pour le grand public.

4) Développer la coopération internationale

En 2013 :

- **Conseil international de Coordination du MAB : élection de MAB France en tant que membre du Conseil.** La France en était absente depuis 10 ans. Le directeur du MAB international a sollicité la participation du comité français à l'élaboration de la future stratégie du MAB 2014 – 2020. L'élection de la France en tant qu'État membre du Conseil International de Coordination du MAB intervient à une période particulièrement stratégique pour le Programme.
- Conférence Euromab au Canada.
- Mobilisation d'expertise au niveau de l'océan indien pour la mise en place de Réserves de biosphère.
- Coopération transfrontalière : préparation d'un atelier sur les réserves transfrontières, renouvellement de l'accord franco-allemand, France-Italie.

En 2014 :

- En juin, Conseil International de Coordination en Suède.
- Projet de coopération universitaire via la chaire UNESCO.

5) Participer aux politiques et activités de conservation, gestion durable, aménagement du territoire, recherche

- Rendre plus visibles les réserves de biosphère : auprès de services de l'État, par la loi Biodiversité.
- Participation aux réunions de divers partenaires.

Bourses l'Oréal-UNESCO « Pour les Femmes et la Science »

Pour la 7^{ème} année consécutive, de brillantes jeunes doctorantes scientifiques, de toutes les disciplines des sciences exactes et naturelles, ont été récompensées par 25 bourses en 2013.

En effet, après les interventions des présidents de la CNFU et de l'Académie des Sciences, la Fondation l'Oréal-France a bien voulu faire passer le nombre de bourses de 10 à 25.

La CNFU, en partenariat avec la Fondation l'Oréal-France et l'Académie des Sciences :

- reçoit les dossiers des candidatures ;
- organise la présélection des dossiers qui sont examinés par le jury ;

- participe au jury final par l'intermédiaire de M. Audouze notamment.

Le but est de promouvoir le rôle des femmes dans la recherche scientifique, en se fondant sur la conviction que le monde a besoin de la science et que la science a besoin des femmes, à tous les niveaux, au-delà des barrières du « plafond de verre ».

454 brillantes jeunes femmes ont présenté leur candidature en 2013.

La remise des Bourses a eu lieu au Palais de la Découverte, le 14 octobre dernier en présence de Madame Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



La cérémonie a été suivie d'un « speedmeeting » organisé entre 120 lycéennes et les anciennes et nouvelles boursières. L'occasion a été donnée aux plus jeunes, de recevoir des réponses aux questions qu'elles se posent sur les parcours et les métiers scientifiques de haut niveau.

Le succès de ce programme n'a fait que se confirmer au fil des ans et promeut, l'un des axes phares de l'UNESCO, l'égalité des genres, ici en matière de formation scientifique de haut niveau pour les femmes.

En 2014, les Bourses françaises l'Oréal - UNESCO seront également ouvertes aux post doctorantes.

Groupe de travail « Éthique de sciences »

Ce groupe de travail est présidé par Monsieur Christian Byk, (membre de la CNFU, magistrat et secrétaire général de l'association Droit Éthique et Sciences) et compte environ 40 membres comprenant des représentants des académies (Médecine, Sciences, Sciences morales et politiques, Pharmacie, Chirurgie), des institutions de recherches (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la recherche agronomique - Inra, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Cirad, Institut national de recherche en informatique et en automatique – INRIA, Institut Pasteur...) et des universités (Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Aix...) dans les différentes disciplines concernées.

Il s'est réuni cinq fois en 2013 et a reçu :

- le Professeur Taro Nakahara de l'université de Tokoku, Sendai au Japon (L'accident de Fukushima et l'indemnisation du dommage nucléaire) ;

- Mme Aída Kemelmajer de Carlucci, juriste argentine, originaire de la Province de Mendoza dont elle fut membre de la cour suprême, docteur en droit et membre des Académies nationales de droit et de sciences sociales des Province de Buenos Aires et Cordoba, ainsi que membre de l'Académie royale de droit et législation de Madrid, Espagne (Bioéthique et femmes en Argentine) ;
- Monsieur Philippe Quéau, directeur de la Division de l'Éthique et du Changement Global de l'UNESCO qui nous a présenté sa division ;
- Monsieur Qiu Renzong, chercheur émérite à l'Institut de philosophie (République populaire de Chine), Professeur et président du Comité académique du Centre de bioéthique au Peking Union Medical College, pionnier dans le domaine de la bioéthique. Ses recherches en éthique des sciences et ses travaux pour sensibiliser le public aux questions éthiques dérivant des sciences l'ont imposé comme une figure majeure à la fois dans les milieux universitaires chinois et à travers le monde. (Bioéthique en Chine de 1980 à 2013) ;
- Madame le Professeur Édith Deleury et Madame Nicole Baudry nous ont exposé le rôle de la Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec dont elles sont respectivement présidente et secrétaire générale.

Organisation du colloque *Formation des scientifiques à l'éthique*

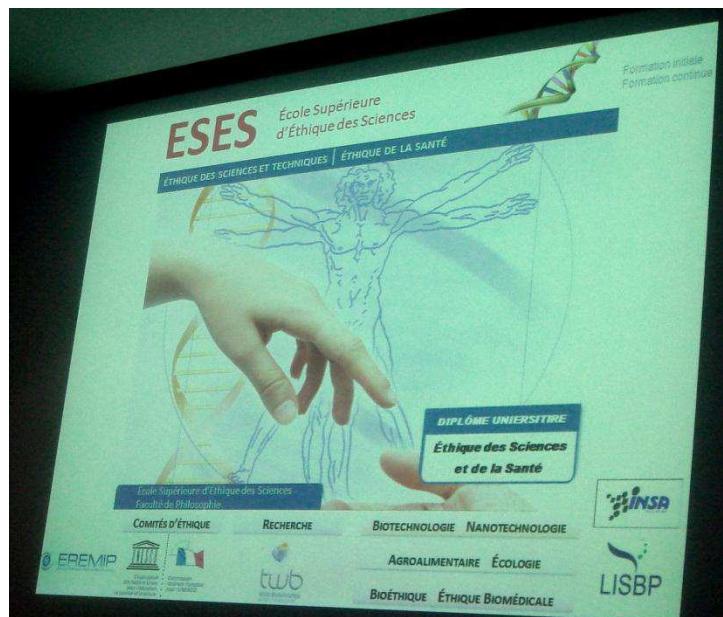


réflexion était principalement celui de l'enseignement supérieur. Ce colloque s'est tenu à l'École normale supérieure, rue d'Ulm à Paris, le 15 février 2013 en présence d'une centaine de participants dont près d'un quart venaient de province ou de l'étranger.

(Programme en annexe)

Vous trouverez aussi en annexe un article de deux pages réalisé par le journal *Les Échos* dans sa rubrique *Idées et Débats* le 4 mars 2013 suite à la présence à ce colloque du journaliste, auteur de l'article.

Un groupe de pilotage animé par Monsieur Dominique Rojat, inspecteur général de l'Éducation nationale (sciences de la vie et de la terre), a assuré la préparation d'un colloque ayant pour objet d'aborder la question centrale suivante : convient-il d'envisager une formation spécifique à l'éthique des futures professionnels de la science et des applications technologiques et si oui comment ? Le périmètre de la



Participation aux activités de l'UNESCO :

- Comité international de bioéthique,
- Comité intergouvernemental de bioéthique,
- Commission mondiale de l'éthique des sciences,
- Conférence générale.

Coopération internationale :

Colloques et séminaires :

- Amérique latine (Bioéthique et transformations sociales),
- Asie (Kushiro, Japon : Risque et complexité, fin août 2013).

Activités avec la communauté scientifique française et la société civile :

- Organisation du colloque *Formation des scientifiques à l'éthique* à l'ENS (voir plus haut) ;
- Débat trimestriel avec un invité (voir plus haut) ;
- Réflexion sur les comités d'éthique des institutions de recherche ;
- Rédaction d'une Déclaration sur des principes révisés en matière de responsabilité des scientifiques.

Publications

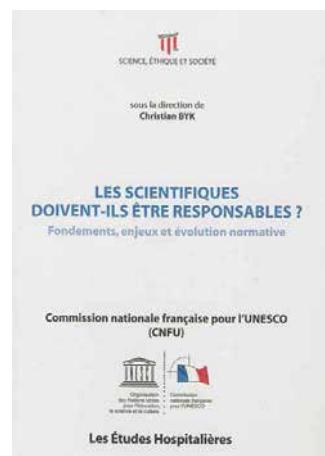
Lancement d'une collection « Science, éthique et société » : deux ouvrages produits :

- *Les Scientifiques doivent-ils être responsables ? Fondements, enjeux et évolution normatives*

Il peut être commandé à l'adresse suivante :

<http://www.leh.fr/edition/science-ethique-et-societe/les-scientifiques-doivent-ils-etre-responsables-9782848744131.html>

- *Formation des scientifiques à l'éthique (sortie mars 2014)*



Succès

- La place prépondérante prise par la France dans le processus de révision de la déclaration de 1974 sur la responsabilité des scientifiques. Monsieur Jean Audouze a été nommé par la directrice générale au groupe de travail chargé d'élaborer les orientations du projet de révision. La dernière conférence générale a approuvé la révision de cette Recommandation.
- L'élection de la France au Comité intergouvernemental de bioéthique de l'UNESCO et la désignation de Monsieur Christian Byk, membre de la CNFU et président du groupe de travail sur l'éthique des sciences pour la représenter.
- Mise en réseau des comités d'éthique des institutions académiques et de recherche.
- Ouverture à l'international des activités du groupe et plus grande lisibilité des activités en éthique des académies et institutions scientifiques.

Astronomie et patrimoine mondial

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre le président Jean Audouze et les conseillères techniques des comités Sciences et Culture, d'une part, et Anne Sidorenko, responsable du programme de l'UNESCO « Astronomie et patrimoine mondial », d'autre part.

Ces rencontres ont permis de tracer les grandes lignes d'un futur premier colloque des points focaux nationaux sur le patrimoine astronomique mondial, la CNFU se positionnant comme le point focal français.

Comité français de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI)

La Commission nationale a assisté à la 27^{ème} session de l'Assemblée de la COI, fin juin 2013.

Mathématiques de la Planète Terre 2013 (MPT 2013)

La CNFU a contribué à l'organisation de la journée « Mathématiques de la Planète Terre » et au lancement européen de l'exposition éponyme, qui se sont tenus le 5 mars 2013 à l'UNESCO.

Le président Audouze est intervenu lors de l'ouverture de ce colloque.

Des tables rondes et conférences ont ponctué cette journée tels que : « Que peuvent faire les mathématiques pour la planète ? » ou encore « Les modèles climatiques : aspects mathématiques, physiques et conceptuels ».

Éducation en vue du développement durable

Des réunions de l'Espace National de Concertation (ENC), présidé par Monsieur Roland Gérard, ont eu lieu tout au long de l'année ainsi que la Première Journée européenne de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable à Lyon, début mars où le secrétaire général a participé effectivement

Coopération avec le Centre de mathématiques pures et appliquées (CIMPA)

La CNFU fait partie du Conseil d'Administration du CIMPA et est membre de son Conseil d'Orientation et de Pilotage. La CNFU a été représentée lors de la tenue de ces instances les 10 et 11 janvier 2013.

Coopération avec la République d'Angola

Monsieur Jean Audouze et Monsieur Arnold Migus, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, ancien directeur général du CNRS, apportent leur concours au Secrétaire d'État chargé de la recherche de l'Angola pour l'aider à mettre en place un système de recherche scientifique adapté à ce pays.

Culture et Communication

Monsieur Chérif Khaznadar préside le Comité Culture et Communication, dont les activités s'ordonnent principalement autour des questions de patrimoine, d'une part, et des questions liées à la mise en œuvre de la diversité culturelle, en particulier à l'ère du numérique, d'autre part.

Le Comité abrite en outre le Comité français du programme de préservation du patrimoine documentaire Mémoire du Monde.

Le Comité Culture et Communication s'efforce d'assumer à la fois des missions d'expertise et de prospective, de diffusion d'informations et de sensibilisation, de consultation et de compte-rendu, de coordination et d'animation de réseaux, dans les domaines qui sont les siens et tels que définis par l'UNESCO.

Plusieurs réunions plénières du Comité se sont tenues en 2013 qui ont rendu compte à l'ensemble des membres du Comité présents, des activités du Comité et de ses membres au sein de la Commission et de l'actualité de l'UNESCO en matière de Culture et de Communication.

Elles ont également été l'occasion de fixer les apports du Comité à la préparation du colloque que la Commission a souhaité organiser de manière transversale et destiné à traiter de la confrontation entre le développement durable et le numérique.

Conférence générale

Outre la mission de compte-rendu destinée à renforcer les moyens de la délégation au cours de la Conférence générale, le Comité Culture et Communication a mis à disposition de la délégation ses contributions propres, en particulier concernant le programme Mémoire du Monde pour lequel un projet de recommandation était soumis à discussion.

Mise en œuvre numérique de la diversité culturelle

Les travaux de la Commission en matière de diversité culturelle se déroulent pour une large part au sein du groupe de travail « Diversité culturelle et numérique » codirigé par Madame le Professeur Divina Frau-Meigs et Monsieur Jean Musitelli.

Ces travaux ont pour enjeu principal de réfléchir aux modalités de mise en œuvre numérique de la Convention de 2005.

Ils s'articulent étroitement aux réflexions initiées en ce sens à l'UNESCO, qu'ils ont vocation à alimenter et à dynamiser.

Plusieurs réunions rassemblant ministère des Affaires étrangères (MAE), ministère de la Culture et de la Communication (MCC), Organisation internationale de la Francophonie, Coalition française, chercheurs, alternativement ou conjointement, ont eu lieu pour accompagner l'introduction de ces problématiques, à l'UNESCO en particulier.

Elles ont donné lieu entre autres à un premier papier français, rédigé par Monsieur Musitelli, papier ensuite retravaillé par le MAE et le MCC pour être communiqué au secrétariat de la Convention de 2005 à l'occasion du comité intergouvernemental de

décembre 2013, ainsi qu'aux Commissions nationales, francophones et/ou sensibles à ces questions.

Parallèlement, à l'occasion de la réunion d'examen SMSI + 10 qui s'est tenue à l'UNESCO en février 2013, Madame Divina Frau-Meigs a rendu un rapport à l'UNESCO, intitulé « Exploring the Evolving Mediascape: towards updating strategies, to face challenges and seize opportunities », rapport qu'elle a présenté à l'occasion d'une table ronde au cours de l'événement.

A la suite de la rédaction de la partie « société civile » du rapport quadriennal sur la mise en œuvre française de la Convention, le groupe de travail avait par ailleurs lancé en 2012 un projet de *Glossaire critique de la diversité culturelle à l'ère du numérique*, co-dirigé par Divina Frau-Meigs et le Professeur Alain Kiyindou, expert associé à la Commission.

Ce projet, après avoir donné lieu à plusieurs réunions avec les experts pressentis, a fini par aboutir à un texte de 61 articles constituant un inventaire des concepts émergents ou clefs pour comprendre la diversité culturelle telle qu'elle peut se manifester numériquement.

Ces articles, écrits et travaillés dans cette perspective particulière par 45 chercheurs français, toutes universités françaises confondues et sans faire l'impasse sur les controverses possibles, seront édités en 2014 par La Documentation française puis traduits et édités en version anglaise dans la foulée.

Enfin, la Commission a autant que possible assisté aux réunions de programme et en a rendu compte auprès de la Délégation, en appui de la présence du MAE, ainsi qu'aux chercheurs impliqués dans le Glossaire et investis sur ces questions.

Open access

La Commission a missionné un expert associé du groupe de travail sur le glossaire, Éric Guichard (ENS- ENSSIB) à participer à la Conférence Open Access (libre accès à l'édition scientifique) organisée à Berlin en novembre 2013, à l'invitation de la Commission allemande pour l'UNESCO.

Au cours de cette conférence, organisée par la Société Max Planck et occasion de fêter les 10 ans de la Déclaration de Berlin dans laquelle le Libre Accès a été défini « comme une source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique », des représentants politiques de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et de l'Union européenne ont présenté leurs visions sur l'ouverture des données de la recherche, devant un public international d'universitaires et de représentants d'institutions. Des exemples d'initiatives européennes, mais également américaines, asiatiques et africaines, sorte de « recettes du succès » ont été mises en lumière. Elles ont fait émerger des initiatives diverses et dans le même temps une demande de structuration, ainsi que les défis financiers et idéologiques auquel le libre accès est confronté.

Programme Mémoire du Monde

Préservation du patrimoine numérisé ou numérique

Après la Conférence de Vancouver de l'automne 2012, consacrée à la préservation du patrimoine numérique, l'UNESCO et le programme Mémoire du Monde en particulier ont poursuivi leurs travaux de coordination des réflexions liées à ces questions, en participant au

Congrès international Patrimoine numérique organisé à Marseille en octobre 2013 et qui réunissait experts, institutions et acteurs spécialistes du monde entier.

Ces initiatives se sont prolongées à l'occasion de la conférence intitulée « Digital Roadmap » organisée par la Commission nationale des Pays-Bas à la Haye les 5 et 6 décembre 2013, à laquelle était conviée la Commission française et qui a réuni l'UNESCO, les représentants de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires) et du Conseil international des archives.

Cette dernière initiative est appelée à alimenter les réflexions nécessaires à la rédaction du projet de recommandation sur la préservation du patrimoine documentaire, y compris du patrimoine numérique, tel que défini par la résolution adoptée lors de la Conférence générale de novembre 2013.

2^{ème} Journée publique de sensibilisation au programme Mémoire du Monde

Pour la deuxième année consécutive, le Comité français a organisé, le 4 décembre 2013 une journée d'information et de sensibilisation au programme Mémoire du Monde, salle Félix Eboué du 57 boulevard des Invalides, à destination plus spécifique des milieux éducatifs (programme en annexe 8). La représentante du programme à l'UNESCO, Madame Joie Springer, Monsieur Lothar Jordan, le président du sous-comité international Éducation et Recherche, George Boston, représentant le comité britannique, et le comité régional d'Amérique du Sud ont participé à la réunion, ainsi que la Bibliothèque nationale de France, l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), Les Archives nationales, la Cité de l'Immigration, l'Éducation nationale et les bibliothèques de Troie et de Sélestat.

Les enregistrements, en français et en anglais, de cette journée ainsi que les documents partagés par les participants ont été mis à disposition – via dropbox – des invités et des réseaux identifiés des inspections générales, de ceux de l'éducation culturelle et artistique au sein des établissements culturels, du réseau des Écoles associées, enfin.

Préparation des candidatures au registre international

Le comité a poursuivi son travail d'examen de dossiers de candidature au registre international, recevant d'ailleurs un nombre croissant de propositions, ce qui témoigne d'une meilleure diffusion des informations liées à ce programme dans les milieux des bibliothèques et des archives.

Sur l'année 2013, quatre dossiers sérieux ont pu retenir l'attention du Comité : deux candidatures nationales (limite de dépôt par session) et deux candidatures plurinationales. Les dossiers retenus et achevés seront déposés au plus tard le 31 mars 2014 à l'UNESCO.

Représentation aux réunions internationales

Le Comité français était invité en juin 2013 par l'UNESCO à participer à titre d'observateur, au Comité consultatif international du programme qui décide des dossiers finalement retenus pour l'inscription sur le registre international. Monsieur Gérald Grunberg, président du Comité français, a assuré cette représentation. Il a également représenté le Comité à l'Assemblée générale de la Bibliothèque numérique mondiale, entreprises initiée conjointement par l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès de Washington.

Suivi de la mise en œuvre des Conventions du Patrimoine mondial et du Patrimoine culturel immatériel

Réunion nationales et internationales

Le président de la Commission et le Comité Culture et Communication (Madame Wanda Diebolt, Monsieur Chérif Khazanadar) s'efforcent d'assister régulièrement aux réunions du Comité des Biens français et du Comité français du Patrimoine culturel immatériel qui se déroulent trimestriellement au ministère de la Culture et de la Communication et/ou au ministère de l'Environnement et du développement durable, afin d'apporter leurs expertises à l'élaboration et l'évaluation des dossiers de candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial ou sur une des trois listes du Patrimoine culturel immatériel.

Monsieur Khazanadar a par ailleurs assisté cette année encore la délégation française lors des Comités intergouvernementaux des deux conventions.

Gestion des logos

Les Commissions nationales désignées comme autorités responsables de la gestion des logos sur le territoire des États parties aux différentes conventions, la Commission française s'acquitte de cette mission, en particulier concernant les multiples logos UNESCO/Patrimoine mondial, dont les utilisations sont également nombreuses et le logo UNESCO/Patrimoine culturel immatériel, unique et d'usage très contraint.

Conscient qu'un état des lieux devait être dressé en France des usages des logos UNESCO/Patrimoine mondial, le Comité a rédigé un texte qui fait l'inventaire des pratiques effectives et tente de proposer un schéma de coordination et de consultation opérationnel, qui rende cohérent et harmonise le réseau des pratiques. Ce texte, élaboré en collaboration avec l'UNESCO et le ministère de la Culture et de la Communication, communiqué aux «gestionnaires» reconnus des sites, établit les mises en œuvres possibles des règlementations en vigueur et définit les relais locaux de cette gestion (conjointement DRAC et ententes interrégionales ou associations de gestion des biens étendus ou en série) et sert de guide à déclinaison locale des préconisations.

Des consultations ont également fait émerger localement le besoin d'une signalétique routière spécifique et homologuée, et une première réunion a permis de sensibiliser la Délégation à la Sécurité et à la Circulation routière (DGSCR) à la question d'une signalétique propre au Patrimoine mondial, ainsi que de prendre connaissance des contraintes techniques propres à la DGSCR.

La mission d'examen des demandes d'usages des logos UNESCO/PM ou PCI ou de leur harmonisation se double d'une mission de surveillance des infractions, assumée dans les limites de temps disponible pour ce travail.

Bilan et premières informations sur le programme *Le Patrimoine mondial aux mains des jeunes*

Suite à une demande de rapport sur l'éducation au Patrimoine, la Commission a transmis aux sites français inscrits au Patrimoine mondial une première fiche sur le programme *Le Patrimoine mondial aux mains des jeunes* de l'UNESCO.

Autres

Le président, Monsieur Jean Audouze, et le Comité ont en outre répondu aux quelques invitations qui leur étaient faites de rédiger des préfaces aux ouvrages consacrés aux sites français.

Le Comité a également accompagné plusieurs demandes particulières de patronage UNESCO liées à la Culture et participé aux manifestations publiques qui en avaient fait l'objet. Il accompagne en particulier les journées du PCI organisées chaque année à la Maison des Cultures du Monde.

Enfin, Mademoiselle Camille Larmoyer, stagiaire à la Commission, a établi deux rapports : l'un consacré aux pratiques de patronage de la Commission, l'autre au statut et au rôle de l'Art à l'UNESCO.

Le réseau des chaires UNESCO

Les chaires UNESCO ont vu le jour en 1992 et la première chaire UNESCO française en 1994. Depuis vingt ans maintenant, le réseau n'a eu de cesse de se développer et se modifier.

Jusqu'en 2012, ce réseau comprenait 28 chaires (ce qui nous plaçait au troisième rang derrière la Russie et l'Espagne). En 2012-2013, sur notre recommandation, l'UNESCO a décidé de clôturer trois d'entre elles (à Nantes, à Nice et à Poitiers) et d'en créer douze nouvelles. Ce qui fait que le réseau comporte aujourd'hui 37 chaires et le remonte maintenant à la deuxième place au niveau international (derrière la Russie).

Ces chaires se regroupent en cinq pôles : sept en communication-information, neuf qui relèvent de la culture, cinq en éducation, dix en sciences exactes et en environnement et six chaires en sciences sociales et humaines.

Les douze nouvelles chaires sont :

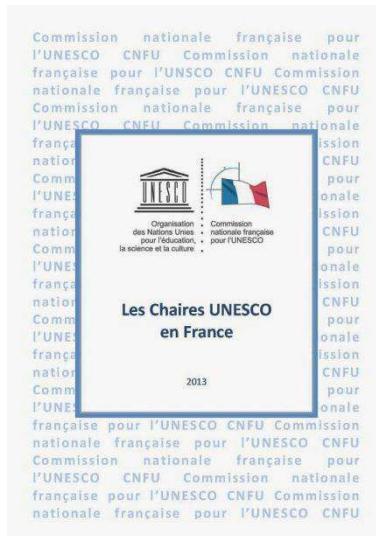
1. Chaire « Éducation à la citoyenneté : sciences de l'homme et convergence des mémoires » ; Aix-Marseille Université et Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation.
2. Chaire « Fleuve et patrimoine : diversité naturelle et culturelle des paysages fluviaux » ; Université d'Angers, Université François Rabelais de Tours et Mission Val de Loire.
3. Chaire « Parcours MAB » ; Université Paul Sabatier, Toulouse.
4. Chaire « Formation et pratiques professionnelles » ; Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris.
5. Chaire « Sciences et ingénierie des matériaux : énergie, environnement, santé » ; Université de Strasbourg.
6. Chaire « Enseignement et recherche en anatomie numérique » ; Université Paris Descartes.
7. Chaire « Pratiques émergentes des TIC pour le développement » ; Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.
8. Chaire « Sûreté et sécurité numérique globale dans les environnements incertains » ; Université de Pau et des Pays de l'Adour.
9. Chaire « Culture de l'information, translittératies et dialogue interculturel : Savoir-devenir à l'ère du numérique » ; Université Sorbonne Nouvelle.
10. Chaire « Innovation, transmission et édition numériques » ; Université Paris 8 et Fondation Maison des sciences de l'homme.
11. Réseau UNITWIN « Campus Numérique des systèmes complexes (CNSC) » ; Universités du Havre et de Strasbourg.
12. Chaire « Sciences de l'apprendre » ; Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Sorbonne Paris Cité.

Entre 2010 et 2014, nous avons organisé annuellement, et à chaque fois avec succès, une réunion rassemblant les responsables des chaires UNESCO françaises, mais aussi les différents acteurs de cet important réseau, dont le directeur de la planification et du développement des systèmes éducatifs de l'UNESCO (pour 2013 et 2014 : Monsieur David Atchoarena). La réunion 2014 s'est déroulée le 31 janvier et a donné l'occasion aux douze nouvelles chaires de présenter leur programme.

Signalons une publication :

Les Chaires UNESCO en France (CNFU, 2013)

La brochure de présentation des chaires françaises a été achevée publiée en décembre 2013.



En bref, nous considérons que l'animation et la gestion de ce réseau universitaire international répondant aux priorités de l'UNESCO constitue un des succès de la CNFU.

Le réseau des écoles associée de l'UNESCO

Fin 2013, le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), compte 191 établissements, répartis sur quasi toutes les académies de métropole et d'outremer (Guadeloupe, Réunion, Guyane, Polynésie) et sur le réseau AEFE. Ces établissements couvrent l'ensemble de la scolarité : maternelle, primaire, collège, lycée général, professionnel et agricole, institut supérieur de formation d'enseignants. Le nombre d'écoles labellisées est stable, l'entrée d'une douzaine de nouvelles écoles compensant la radiation d'établissements devenus inactifs ou ayant orienté différemment leur projet d'établissement et leurs priorités.

Réunion annuelle nationale du réSEAU

Temps fort de la vie du réSEAU, le séminaire national annuel s'est tenu comme à l'accoutumée fin janvier, du 23 au 25.

Pour marquer les soixante ans du dispositif des Écoles associées de l'UNESCO, la CNFU a souhaité organiser la première journée à la Maison de l'UNESCO. Les deux journées suivantes se sont déroulées au Centre internationale d'Études pédagogiques de Sèvres.



Le programme était structuré autour de trois objectifs, alternant conférences, ateliers de formation, groupes de partage de pratiques :

- Renforcer les compétences spécifiques aux coordonnateurs des établissements associés, interfaces essentiels entre la coordination nationale, les équipes pédagogiques, et les équipes de direction ;
- Valoriser et diffuser le savoir-faire et la capacité d'innovation du réseau ;
- Dynamiser et accompagner la mise en œuvre des projets lancés en partenariat avec le réseau MAB France autour de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau (Appel à projets national).

Concernant les séances plénières, Madame Livia Saldari, point focal pour le réSEAU international, a présenté une rétrospective du programme décennie par décennie, donnant à prendre la mesure du développement et du renforcement de ce dispositif passé de 33 écoles dans 15 États-membres (dont la France) en 1953, à environ 9 500 écoles dans 180 pays en 2013.

L'Association « L'eau est le pont » présidée par Madame Françoise Gigleux met en place des initiatives pour développer des dynamiques de relations et de coopération à l'échelle d'un territoire entre structures éducatives et socio-culturelles, collectivités territoriales, autres organismes. Françoise Gigleux a donc proposé une réflexion intégrant des approches sociales, écologiques, culturelles, symboliques sur la ressource « eau », avec pour objectif d'offrir aux enseignants ayant répondu positivement à l'appel à projets national matière à aborder et relancer les démarches engagées dans leurs établissements.



Autre moment important, la présentation de dix projets sélectionnés nationalement en fonction de critères tels que le caractère innovant de la démarche pédagogique, la richesse d'un partenariat, la capacité du projet à impliquer une large communauté éducative, etc. Les porteurs ont été invités à exposer leur réalisation de façon très synthétique (une dizaine de minutes), avec pour consigne la mise en valeur de la démarche de travail proposée aux élèves. Les diaporamas-support sont consultables et téléchargeables sur la page d'accueil du site www.ecoles-unesco.fr (les projets présentés pendant le séminaire 2013).

Le rendez-vous annuel des ateliers thématiques d'échanges de pratiques sur le montage et la conduite de projets a abordé les thématiques suivantes :

- Construire et développer un projet liant différentes thématiques UNESCO (Éducation au développement durable et patrimoine par exemple) ;
- Rechercher, mettre en place, faire vivre un partenariat ;
- Organiser un événement UNESCO dans l'établissement ;
- Répondre à un appel à projets, présenter le projet envisagé au regard des critères de sélection.

Ce temps d'échange s'avère essentiel et très prisé par les participants qui apprennent les uns des autres, tissent des liens, initient des collaborations, formalisent leur savoir-faire.



Enfin, la journée de formation partagée coordonnateurs / chefs d'établissements a porté sur l'optimisation du fonctionnement de ce binôme, envisagée par le biais des « contributions et rétributions croisées ». Les travaux en ateliers et la plénière ont été construits dans le but d'amener coordonnateurs et chefs d'établissements à échanger clairement et de façon constructive sur leurs contraintes et leurs possibilités d'action respectives, ceci afin d'élaborer conjointement des modes de fonctionnement opérationnels sur une dynamique gagnant – gagnant.



Contribution à l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau (UNESCO agence chef de file)

Lancement officiel 11 février

Nommée par l'ONU chef de file pour le pilotage de cette année internationale, l'UNESCO a organisé une journée officielle de lancement, en partenariat avec la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO et la mairie de Paris. Parallèlement aux conférences et tables rondes d'experts dans les locaux du Siège, le secrétariat du Programme hydrologique international a souhaité programmer une rencontre de jeunes au Pavillon de l'eau de la mairie de Paris : délégation d'adolescents Japonais de la région de Fukushima, représentants de l'institut UNESCO pour l'éducation à l'eau de Delft et du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau, lycéens de deux établissements associés du



réSEAU français (Lycée Aristide Briand d'Évreux, lycée Blaise Cendrars de Sevran) - au total plus d'une centaine de jeunes - ont exposé leurs travaux et répondu aux questions de la salle. Ils ont aussi rédigé collectivement une déclaration qu'ils ont soumise aux experts et officiels venus les rejoindre en fin de journée.



4-6 juin : rencontres nationales « Eau en partage, eau pour tous »



Les rencontres avaient pour but de partager les travaux d'un appel à projet national lancé en juin 2012 auprès de deux réseaux : celui des réserves de biosphère (programme MAB, Homme et biosphère), et celui des Écoles associées de l'UNESCO. Elles étaient co-organisées avec deux partenaires, le Syndicat intercommunal de Distribution d'eau de la Corniche des Maures et l'association « l'Eau partagée ».

L'objectif de l'appel à projets était de mobiliser les jeunes générations sur les enjeux et les défis de la coopération dans le domaine de l'eau, par une approche de la ressource sous un angle scientifique, sociologique, solidaire, économique, patrimonial, artistique, etc. Les jeunes des établissements participants étaient également invités à mobiliser les adultes qu'ils côtoient, à travers leurs actions.

Les jeunes porteurs de projets (de l'école maternelle au lycée), accompagnés de leurs encadrants pédagogiques, ont donc présenté leurs démarches, leurs réalisations, leurs résultats du 4 au 6 juin, dans le Var, au Domaine du Rayol-Canadel, gestionnaire d'un site du conservatoire du littoral. Ils les ont soumis au regard de leurs pairs, d'un collectif d'experts, et d'un Grand témoin, Madame Francine Boillot Grenon, ingénieur écologue, docteur en didactique des sciences environnementales. Celle-ci a dégagé de l'ensemble des présentations des lignes de forces et des préconisations :



- Adopter pour les projets une approche sensible, immersive, appréciative, en amont d'une approche cognitive ;
- Renforcer la place du culturel et du social, via une approche éducative basée sur l'identité et l'appartenance au groupe, au territoire, à la planète ;
- Privilégier également une approche sociocritique via une éducation politique et citoyenne ;
- Regarder le monde à vivre « tout simplement », en développant la conscience de sa complexité et l'acceptation normale de ses incertitudes, plutôt que de le regarder comme un univers plein de dangers et de menaces, ce qui peut exposer davantage à des formes de manipulation.



Les journées ont réuni plus de 120 jeunes de 4 à 21 ans, et plus de 60 adultes. Si les délégations d'établissements ont constitué la plus large part des participants, un public local ainsi que des visiteurs des jardins du domaine du Rayol ont suivi tout ou partie des interventions, l'information sur l'événement ayant été largement diffusée localement et en amont.

En accord avec les préconisations du Grand témoin et la démarche pédagogique développée par l'association « L'eau partagée », deux temps d'exploration sensorielle de l'environnement ont été prévus : découvertes des jardins de type méditerranéen (reproductions d'écosystèmes présents sur les cinq continents), et promenade aquatique sur le littoral des jardins.

La restitution des journées (textes, vidéos, sons) est consultable via une bibliothèque virtuelle : www.eaupartageerayol.com

29 octobre : atelier organisé par le Programme hydrologique international (PHI)

En parallèle du forum des jeunes de la 37^{ème} conférence générale et au titre du programme d'animation de l'« Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau », le PHI a organisé un atelier de développement de compétences (capacity building). Deux établissements du réSEAU ont été sélectionnés pour présenter les projets conduits, le lycée Marseille Veyre (projet des « Sentinelles de l'eau ») et le lycée de la Solidarité internationale de Paris (projet d'installation de filtres à eau fabriqués par les élèves dans une communauté villageoise du Nicaragua, en partenariat avec une ONG). Occasion pour les jeunes français de présenter de façon formelle et concise leur expérience et leurs réflexions, de prendre des contacts avec des jeunes et organisations d'autres pays ou à dimension internationale, d'être sensibilisés à quelques outils de résolutions de conflit et de négociation.



Accueil de délégations étrangères

La présence du siège de l' UNESCO à Paris génère des demandes régulières à la fois de visites d'établissements associés de l'UNESCO, et de rencontres avec la coordination nationale du réSEAU français ; en effet, des délégations d'autres réseaux nationaux du programme des Écoles associées ou des groupes en lien avec des Commissions nationales pour l'UNESCO se rendent à l'UNESCO en voyage d'études.

26 mars : Accueil d'une délégation d'une douzaine de jeunes Japonais élèves de lycées UNESCO au Japon par l'Institut du Sacré-Cœur (La Ville du Bois, Essonne), membre du réSEAU français. Pendant le voyage d'études, les jeunes Japonais sélectionnés nationalement ont pour mission de présenter en dix minutes les projets d'éducation au développement durable mis en œuvre dans leurs établissements respectifs et d'échanger avec les jeunes Français et Allemands sur ces projets (visite dans un lycée du réSEAU allemand également programmée). L'Institut du Sacré-Cœur a quant à lui présenté un projet EDD sur l'optimisation des transports scolaires, projet conduit avec ESRI France, développeur de systèmes d'information géographique. A la suite de cette rencontre, nouveau rendez-vous a été pris pour mars 2014.

27 septembre : accueil d'une importante délégation d'élèves et enseignants de primaire (45) de la République du Bashkortostan par l'école Balzac de Nanterre. Le groupe était constitué de représentants des 24 écoles associées UNESCO de cette république. Objectif de

la rencontre : découvrir le fonctionnement d'une école associée UNESCO française. L'école Balzac de Nanterre riche d'une belle dynamique d'équipe, de projets et de partenariats avec collectivité, associations et entreprises du territoire, a eu l'opportunité de mettre en valeur cette expérience dans la convivialité et le plaisir de la rencontre interculturelle que l'école développe depuis plusieurs années avec un établissement de la région de Berlin.



30 octobre : délégation de directeurs d'écoles associées UNESCO de la Fédération de Russie : c'est à la CNFU que le groupe constitué d'une dizaine de chefs d'établissements de



la région de Moscou et de représentants de la chaire UNESCO en éducation (Institut national pour une éducation ouverte) ont été accueillis, les congés scolaires ne permettant pas de se rendre dans une école. Toutefois, une réunion des référents thématiques du réSEAU français (six enseignants ressources) prévu à la même date a permis un échange dynamique et stimulant sur les modalités de pilotage du label UNESCO, les priorités et les cadres d'action dans les deux pays. Les échanges ont aussi concerné le fonctionnement des systèmes éducatifs. Des envies de collaboration ont émergé rapidement de part et d'autre et se sont concrétisées par des échanges de courriels.

14 novembre : accueil d'un groupe international d'une vingtaine de journalistes au collège Michel Chasles d'Épernon : ces journalistes (presse écrite, radio) participaient à un atelier organisé par le secteur de l'éducation au développement durable de l'UNESCO en préparation à la conférence de Nagoya qui marquera la fin de la décennie EDD en novembre 2014. L'objectif de cet atelier était de mobiliser les médias pour cet événement, et notamment de montrer les progrès accomplis en matière d'EDD, à travers des exemples concrets (écoles, entreprises, collectivités). Le collège, fortement engagé dans la démarche EDD depuis une dizaine d'années, a organisé une exposition et un mini-salon dont les stands et les présentations étaient assurés par les élèves, donnant à voir une grande diversité de projets déjà réalisés ou en cours. Les journalistes se sont ensuite rendus sur le site de l'entreprise CERIB accompagnés d'une délégation d'élèves et d'enseignants pour voir *in situ* la mare pédagogique d'observation de la biodiversité réalisée par les collégiens sur commande du CERIB, dans le cadre de l'étroite collaboration entre cette entreprise du territoire et le collège.



Ce partenariat est, pour le CERIB, l'un des volets de la politique mise en place en matière de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise. Était également présents les chefs d'établissements des Écoles UNESCO du département d'Eure et Loir, et la responsable DD d'une autre entreprise partenaire du collège (Expanscience). Plusieurs journalistes, impressionnés par ce qui leur a été montré, ont, de retour dans leur pays, rédigé des articles donnant une place privilégiée à cette visite.

5 décembre : accueil d'une petite délégation de chefs d'établissements du réseau norvégien des Écoles associées : le réseau UNESCO norvégien est structuré régionalement et coordonné nationalement. La délégation était constituée des coordonnateurs régionaux en visite d'études à l'UNESCO. La rencontre a permis d'échanger sur le fonctionnement des deux réseaux (priorités, réussites et difficultés), faisant apparaître de grandes similarités. Une

coordonnatrice régionale francophone sera invitée à participer au séminaire annuel du réseau français.

Stands de diffusion et promotion du programme

27-28 mars : Journées nationales de l'innovation : organisées par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), elles se sont déroulées à la Maison de l'UNESCO ; les Écoles associées y tenaient un stand, aux côtés de l'Institut français d'éducation dont la chaire UNESCO sur la formation des enseignants au XXI^e siècle, labellisée en 2011, collabore avec l'école élémentaire Jean Jaurès de Garges-lès-Gonesse. Faisant partie des porteurs des trente projets sélectionnés nationalement, le collège Jean Renoir de Bourges, membre du réSEAU depuis 2007, a présenté le dispositif « Parenthèses », parcours individualisé pour élèves décrocheurs prenant appui sur de nombreux partenaires pour mettre en action et en situation de réussite les jeunes en question.

4 octobre : Journée mondiale des enseignants, Maison de l'UNESCO : la journée traditionnellement organisée autour de partages de bonnes pratiques et de témoignages de praticiens auxquels prenaient part chaque année un ou deux établissements du réSEAU français, a revêtu en 2013 une forme plus politique, en raison de la conjonction de dates avec le conseil exécutif. C'est sous la forme d'un stand dans le hall principal que le réSEAU a été représenté et visité par la Directrice générale. Il est à noter que le format des interventions en salle est une opportunité plus efficace de valoriser les pratiques innovantes du réSEAU français.



Participation à des rencontres nationales et internationales de réSEAU

3-5 juillet : réunion nationale du réseau espagnol des Écoles UNESCO (province d'Alicante) : la coordonnatrice nationale participe régulièrement au séminaire annuel du réSEAU français ; réciproquement, la coordonnatrice du réSEAU français est invitée à suivre les travaux de la réunion nationale espagnole ; cette année, dans le cadre d'un atelier EDD, le projet entre un lycée associé français (Institut de Genech) et un lycée associé de Madrid sur la responsabilité sociale des entreprises a été présenté par l'enseignant porteur du projet. Le livre électronique synthèse des journées « Eau pour tous, eau en partage » a également été projeté.

5-7 septembre : rencontre internationale du réSEAU pour le 60^{ème} anniversaire (Suwon, Corée du Sud) : tous les dix ans, un forum international est programmé par l'UNESCO. Le Réseau des Écoles associées est en effet considéré par l'Organisation comme l'une de ses initiatives les plus performantes et durables. Pour les 60 ans, la rencontre a été co-organisée avec la République de Corée et la Commission coréenne pour l'UNESCO. Ouverte aux représentants du réSEAU, coordinateurs nationaux et régionaux principalement, mais aussi à quelques Secrétaires généraux de Commissions nationales, elle a permis de réunir une cinquantaine de pays et a souligné l'importance du réSEAU dans la mise en œuvre des actions prioritaires de l'UNESCO et dans sa contribution à la promotion d'une citoyenneté mondiale. Le choix d'une manifestation de grande qualité mêlant plénières, ateliers de partage d'expériences ou de coproduction, moments de convivialité et spectacles souhaitait rendre hommage aux coordinateurs nationaux, directeurs, enseignants et élèves pour leur engagement. Les journées ont permis de finaliser un plan d'action décliné en objectifs au niveau international, régional, national et local. Les préconisations ont été prises en compte pour la définition de la stratégie 2014-2021 présentée le 25 octobre 2013 aux délégations permanentes.

25-27 septembre : rencontre nationale du réSEAU allemand (Karlsruhe)

Le réseau allemand se réunit comme le réseau français une fois par an, dans un Land différent chaque année, du fait du fonctionnement régionalisé du système éducatif. La réunion se tenant en allemand, c'est la coordonnatrice du lycée franco-allemand de Buc membre du réSEAU qui y a participé. La rencontre est organisée assez largement par le Land hôte avec l'invitation de personnalités de la région ; elle est construite autour d'une thématique (« la mobilité » pour 2013) qui se décline sous forme d'ateliers pédagogiques, de pratiques artistiques, d'excursions, de rédaction de déclaration officielles transmises à des institutions nationales.

28 octobre – 1^{er} novembre : 11^{ème} atelier international Asia Europe Fondation classroom project : organisé et financé par la Fondation Asie-Europe, elle-même créée en 1997 par les États membres de l'Asia-Europe Meeting dans le but de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle entre les populations de l'Asie et de l'Europe, le programme a pour objectif d'impulser des échanges à distance entre établissements scolaires autour de projets EDD, qui intègrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant qu'outils pour communiquer et éditorialiser les contenus, et qui prennent en compte une dimension culturelle et artistique. L'atelier 2013 (anglophone) avait pour thème «Creative classrooms go 4G : Teach Green, Learn Green, Act Green, Live Green » et s'est déroulé à Bali. La CNFU a été sollicitée pour diffuser l'appel à participation en direction des lycées associés UNESCO (frais de séjour pris en charge par ASEF, transport à la charge de l'établissement). Seul l'Institut de Genech (lycée agricole) s'est porté candidat. Le coordonnateur des projets UNESCO a donc participé à cet échange dont il a restitué l'essentiel au cours du séminaire de janvier 2014.

9-10 décembre : réunion nationale du réseau suisse des Écoles associées : pour marquer le 60^{ème} anniversaire du programme la Commission nationale suisse pour l'UNESCO (CNSU) a donné à cette journée un caractère plus prestigieux qu'à l'accoutumée et a présenté de nouvelles modalités de coordination (coordonnateurs régionaux par espace linguistique). Participant à cette réunion des enseignants et des élèves. L'accent a été mis sur la nécessité de communiquer plus activement et plus clairement sur le programme, tant du côté des établissements labellisés que du côté de la CNSU. La difficulté de créer et de maintenir une dynamique sur l'ensemble d'un établissement a été évoquée, à partir de la présentation de bonnes pratiques. Deux jeunes anciennes élèves d'écoles UNESCO ayant à l'heure actuelle des responsabilités citoyennes ont témoigné de ce que leur a apporté leur parcours dans ces écoles, aussi bien en termes de valeurs que de compétences. Les deux ont insisté sur la ressource que constituent les réseaux sociaux et l'importance pour les écoles associées de s'appuyer sur ces outils.

Le lendemain s'est tenue une réunion des coordonnateurs des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Luxembourg) à laquelle la coordination française a été associée pour la première fois, avec la présentation de son fonctionnement et de son action. A suivi une réflexion sur les travaux de la rencontre internationale de Corée en septembre 2013, sur le concept de citoyenneté mondiale et sa traduction au niveau des projets d'établissements.

Collaboration avec l'UNESCO

25 octobre : Réunion de consultation à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du programme : la cellule chargée de la coordination internationale du réSEAU, depuis peu rattachée à la section chargée de la décennie pour l'éducation au développement durable, a organisé une matinée en direction de



l'ensemble des délégations permanentes pour marquer les 60 ans du programme et à cette occasion présenter et examiner la nouvelle stratégie pour 2014-2021, à quelques jours de la 37^{ème} Conférence générale. Les travaux ont été ouverts par Monsieur Qian Tang, sous-directeur général pour l'éducation, suivi de Madame Soo Hyang Choi, directrice de la division Éducation à la paix et au développement durable.

Trois pays dont les réseaux d'écoles associées UNESCO sont considérés par l'UNESCO comme réactifs et innovants ont été sélectionnés pour présenter leur fonctionnement et leurs lignes directrices : la France, le Japon et la Namibie.

Madame Livia Saldari, responsable du programme, a, après avoir retracé l'historique du réseau et de son développement, présenté les perspectives d'action pour la période 2014-2021. Celles-ci s'appuieront sur la synthèse des travaux du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté mondiale qui s'est réuni à Séoul en septembre 2013.

http://www.ecoles-unesco.fr/images/Doc_final_consultation_Seoul_Citoyennete_mondiale.pdf

Autres informations

Participation du groupe scolaire Jean Jaurès de Garges-lès-Gonesse à une sélection internationale organisée par la Fondation Evens sur des projets d'Éducation à la paix et de résolution de conflits. L'école faisant partie des six établissements finalistes, elle a été invitée à participer à l'atelier de deux jours organisé les 19 et 20 septembre dans l'école primaire lauréate à Villeurbanne.

Éducation aux droits de l'homme

Un nouveau cycle de conférences, consacré à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme – Enjeux, défis et perspectives pour la France, a été organisé conjointement par la CNFU et le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH) dont le directeur est Monsieur le Professeur Emmanuel Decaux, membre de la CNFU et Professeur de l'Université Panthéon Assas (Paris II).

Le CRDH est le laboratoire d'accueil du Master 2 droits de l'homme et droit humanitaire de l'Université Panthéon-Assas. Il prolonge cette formation de 3^{ème} cycle par des activités de recherche individuelle et collective. Il organise régulièrement des colloques internationaux et des journées d'études. Il publie depuis 2000 une revue électronique sur les Droits fondamentaux. Avec ses équipes de jeunes chercheurs, le CRDH participe à des réseaux internationaux et anime des projets scientifiques ambitieux.

Le séminaire inaugural qui avait pour titre « Éducation aux droits de l'homme et morale civique » s'est tenu, le mercredi 30 janvier 2013, au Centre Panthéon.

(Programme en annexe 9).

Le deuxième séminaire du cycle « Éducation aux droits de l'homme et histoire » s'est déroulé le mardi 19 mars 2013, au même endroit.

(Programme en annexe 10).

Il est prévu de poursuivre ce cycle en 2014 sur les thèmes :

- « Éducation aux droits de l'homme et science »
- « Éducation aux droits de l'homme et discriminations »

Patronages

Patronages – Un atout à prendre au sérieux. Plateforme d'observations privilégiée de la société civile et de ses actions. Un pôle à renforcer et à travailler dans le cadre de la visibilité de la France à l'UNESCO et des mises en œuvre françaises des objectifs et programmes de l'UNESCO.

Camille Larmoyer, stagiaire à la Commission en 2013, a rédigé un rapport d'analyse chiffré de la pratique des patronages à la Commission et proposé une série de recommandations. Les acteurs sollicitant ces patronages sont souvent demandeurs d'interventions et peuvent être de bons relais dans la mise en œuvre de certains programmes en régions. Le contact avec la CNFU à l'occasion des discussions est alors un moment pédagogique qui peut porter et qu'il n'est pas inutile de considérer.

La CNFU a traité durant cette année 148 dossiers que nous pouvons répartir ainsi :

1/ Patronage CNFU

40 patronages ont été accordés, 38 demandes refusées.

Par ailleurs, nous exigeons de plus en plus une évaluation de la manifestation patronnée. A ce jour, nous avons obtenu 26 évaluations sur 38 demandes de patronage.

14 dossiers sont en attente de formulaire pour compléter la demande.

2/ Demandes de patronage UNESCO

56 dossiers ont été traités par la CNFU et ont obtenu le patronage UNESCO.

3/ Réservation des salles.

Depuis le début de mois de décembre, la Commission Nationale Française pour l'UNESCO a donné cinq avis pour la réservation des salles UNESCO.

ANNEXES



PREMIER MINISTRE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

0040714780

Paris, le

13 juillet 2014

à

Monsieur Yves SAINT-GEOURS
Directeur général de l'administration et de la modernisation
 Ministère des affaires étrangères et européennes

Objet : Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture

Par courrier du 31 décembre dernier, vous me faites part de votre souhait que le Conseil d'Etat soit saisi d'une demande d'avis relative à la situation juridique de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture.

Cette commission a été créée en dernier lieu par le décret n° 2008-1400 du 19 décembre 2008. Ce décret prévoit, dans des dispositions insérées à l'article D. 237-19 du code de l'éducation, que « La commission est créée pour une durée de quatre ans ». Ces dispositions mettent en œuvre la règle énoncée à l'article 2 du décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, en vertu de laquelle : « une commission est créée par décret pour une durée maximale de cinq ans ».

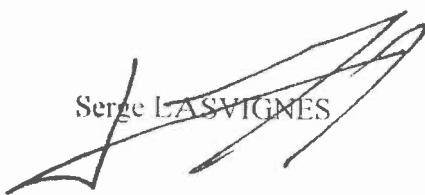
En l'absence de toute précision du texte quant au point de départ du délai de quatre ans et dès lors qu'il ne prévoit pas que ce délai court à compter de la première réunion de la commission ni à compter de la nomination de ses membres, il y a lieu de considérer que la date de « création » de la commission coïncide avec la date d'entrée en vigueur du décret.

La circonstance que le décret prévoit également que « Les membres de la commission sont nommés pour une durée de quatre ans » et que les nominations prononcées en application de ce texte ne l'aient été que tardivement, n'est pas de nature à remettre en cause la détermination de la date à laquelle la commission a été « créée » au sens de l'article D. 237-19 du code de l'éducation.

Il est d'ailleurs possible de relever que si la commission avait été renouvelée, dans les conditions prévues par le décret du 8 juin 2006, avant l'expiration du délai de quatre ans suivant sa création, les membres auraient pu achever leurs mandats en cours.

Le décret du 19 décembre 2008 ayant été publié au journal officiel du 26 décembre 2008, il est entré en vigueur le 27 décembre 2008 et le délai de quatre ans a donc expiré le 26 décembre 2012 à minuit. Depuis cette date, les dispositions ajoutées au code de l'éducation par le décret du 19 décembre 2008 sont devenues caduques et la commission n'a plus d'existence légale.

La situation juridique de la commission ne soulevant aucune difficulté sérieuse, il ne me paraît pas utile de saisir le Conseil d'Etat d'une demande d'avis.



Serge LASVIGNES

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Directeur de Cabinet du Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

16.01.14 000277 CM

Monsieur le Président,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la réponse adressée par le Secrétaire Général du Gouvernement au Ministère des Affaires étrangères, qui l'avait saisi de la question de la situation juridique de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO.

La réponse établit clairement que la Commission a cessé d'exister le 26 décembre 2012.

Je me réjouis que vous ayez accepté de participer aux travaux du groupe de réflexion présidé par M. Janicot, à la demande du Ministre des Affaires Etrangères. Votre expérience de la CNFU sera précieuse pour nourrir ses échanges et inspirer ses conclusions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Commission Française
18 JAN. 2014
Pour l'UNESCO



Alexandre ZIEGLER

Monsieur Jean AUDOUZE
Président
Commission nationale française de l'UNESCO
57, Boulevard des Invalides
75700 PARIS 07 SP

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
 DIRECTION DES NATIONS UNIES, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
 DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA FRANCOPHONIE
 Sous-Direction des Affaires Francophones

21 décembre 2012

NUOI/FR

Objet : Résultats de la réunion interministérielle du 12 décembre 2012 sur les missions et les moyens de la CNFU.

Feuille de route de la CNFU pour 2013

En 2013, la Commission nationale française pour l'UNESCO mettra en œuvre prioritairement les actions suivantes identifiées par les ministères.

I / Education (Ministère de l'Education Nationale et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) :

Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur, les axes de travail de la commission s'articuleront autour des points suivants, concourant aux objectifs globaux de scolarisation universelle, notamment des filles, de maîtrise des compétences de base et de lutte contre le décrochage scolaire, et d'un développement quantitatif et qualitatif des réseaux. La Commission travaillera à une plus grande implication des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche.

1 – Colloque éducation inclusive en 2013 :

2 – Animation du réseau des Ecoles associées à l'Unesco ;

3 – Animation du réseau des Chaires Unesco.

II / Sciences (Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) :

En matière de sciences exactes et naturelles et de sciences humaines et sociales, les activités de la commission devront se concentrer sur les thématiques liées à la biodiversité (mobilisation de l'opinion, information scientifique, recherche), la valorisation des actions du Comité MAB et des réserves de biosphère en France, ainsi qu'à leurs actions en faveur de l'éducation au développement durable.

L'axe de travail pourrait être de conforter et valoriser les actions du Comité MAB et des réserves de biosphère en France, notamment grâce :

- A l'animation du réseau national des réserves de biosphères, notamment par des échanges d'expériences et d'informations (réunion avec les gestionnaires, animation de différents groupes thématiques),
- A l'accompagnement des porteurs de projets engagés dans la désignation de nouvelles réserves de biosphère,
- A la valorisation de l'action du Comité MAB-France et des réserves de biosphère françaises,
- Au renforcement de l'implication des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche
- Au développement de coopérations internationales, notamment autour du réseau régional Euromab (Europe, Amérique du Nord).

1 - Approche scientifique de la biodiversité ;

2 - Volet éducatif du Programme MAB en tant que contribution à l'éducation au développement durable ;

3 - Par ailleurs, les activités en matière d'éthique des sciences devront être poursuivies.

III / Culture (Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère des Affaires Etrangères) :

Dans le domaine de la culture, le travail de la Commission pourra se concentrer sur quelques grandes questions liées aux enjeux du numérique ; La CNFU doit contribuer à la promotion et à la mise en œuvre des trois grandes conventions culturelles de l'UNESCO : la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, la Convention sur le Patrimoine mondial et la Convention sur le patrimoine culturel immatériel.

- 1 – Numérique et industries culturelles et créatives dans le cadre de la Convention de 2005 et des négociations commerciales multilatérales : action politique de promotion et de recherche de coalition d'Etats parties à la Convention de 2005 ;
- 2 – Programme Mémoire du Monde (classement et classification des sources documentaires de l'humanité) ;
- 3 – Animation du réseau des chaires UNESCO, notamment celles sous tutelle du MCC (écoles d'art et d'architecture) ;
- 4 – Coopération avec les autres commissions nationales sur toutes les questions de patrimoine en vue des comités intergouvernementaux.



***Dossier de présentation du débat
« Regards croisés »***

***Apports, convergences et démarches propres
du Rapport mondial sur le suivi de
l'Éducation pour tous
et du Rapport français sur
la Refondation de l'École***

17 avril 2013

I - Problématique

En 2000, à DAKAR, la Communauté internationale a pris des engagements en vue de réaliser l'Éducation pour tous (EPT) dans tous les pays à l'horizon 2015.

Des efforts importants ont été accomplis par les pays, par les organisations internationales, par les ONG afin de remplir ces engagements. Chaque année, une équipe internationale indépendante a publié, sous les auspices de l'UNESCO, un état d'avancement de l'Éducation pour tous qui a fait autorité sous le titre de « Rapport mondial de suivi de l'EPT ».

La 10^{ème} édition du rapport mondial, publiée en 2012, analyse la situation de nombreux pays, tout particulièrement les moins développés au regard des objectifs de l'EPT, à savoir :

- développer l'éducation et la protection de la petite enfance
- réaliser l'enseignement primaire universel
- promouvoir l'apprentissage et les compétences nécessaires à la vie courante pour les jeunes et les adultes
- réduire de 50% l'analphabétisme des adultes
- réaliser la parité et l'égalité entre les sexes
- améliorer la qualité de l'éducation pour atteindre les objectifs précédents.

La 10^{ème} édition du rapport mondial met principalement l'accent sur le développement des compétences chez les jeunes, nécessaires en vue de la vie professionnelle. L'inégalité des compétences est soulignée par le rapport mondial qui, dans son analyse de divers contextes éducatifs nationaux, s'attache notamment aux populations en situation d'exclusion, ayant fait peu ou pas d'études ou ayant abandonné l'école avant la fin du cursus ; une attention particulière est apportée aux filles et aux femmes.

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, la transition vers la vie active est toujours « périlleuse », selon le terme même du rapport, plus encore avec la récession économique qui, dans les différentes régions du monde, frappe d'abord les jeunes pas ou faiblement éduqués et les femmes souvent classées dans la catégorie « Inactifs ». Le rapport met l'accent sur les difficultés des zones rurales dans nombre de pays, sans oublier les difficultés propres au milieu urbain.

Compte tenu de la situation, le rapport mondial a dressé un ensemble de mesures d'urgence pouvant être adaptés et modulés en fonction des besoins propres à chaque pays tel que, par exemple, l'offre d'une deuxième chance aux jeunes n'ayant pas achevé l'école primaire, la suppression des obstacles limitant l'accès au premier cycle du secondaire, la recherche d'un équilibre dans le second cycle du secondaire entre les disciplines techniques et professionnelles et les disciplines générales, la prise en compte de formations alternatives aux apprentissages par l'école. Ces propositions seront présentées dans le cadre du débat que la Commission nationale a pris l'initiative d'organiser.

Le rapport français, issu de la concertation « Refondons l'École de la République » s'inscrit dans la démarche d'éducation pour tous qui est celle de l'UNESCO. Le premier paragraphe du rapport sur la refondation met l'accent sur « la place centrale de l'École comme lieu d'acquisitions et d'apprentissages, comme facteur d'intégration sociale, comme instrument de la promesse républicaine, celle d'un égal accès au savoir, un savoir qui instruit, éduque, émancipe, et permet l'insertion dans la société ».

Faisant le constat que l'École française dispose de nombreux atouts, le rapport met l'accent sur des tendances que le rapport mondial a relevées : niveau et résultats des élèves en

baisse ; inégalités frappant de plus en plus de jeunes venant des milieux les plus fragiles ; rareté des jeunes filles qui s'orientent vers les carrières scientifiques ; obstacles à la créativité des jeunes, difficulté à enseigner et solitude de l'enseignant, marchandisation de l'éducation. Il prend en compte les mutations considérables intervenues dans la société et les changements qui se sont produits dans le contexte familial. Les jeunes sont beaucoup plus autonomes que par le passé. La société évolue avec des modes de participation en plein renouvellement et sous l'influence des réseaux sociaux qui font partie du quotidien des jeunes.

Le rapport français propose de repenser les relations entre savoirs, connaissances, actions, et résolutions de problèmes en s'intéressant à une approche par compétences « qui ne saurait être exclusive ni utilitariste ». Il met l'accent sur l'apprentissage du « vivre ensemble » dans une école marquée par la diversité. Il s'inscrit dans le cadre de nouvelles modalités de collaboration avec les partenaires régionaux et locaux appelant le développement de la décentralisation. Il se prononce pour une politique d'expérimentation et d'évaluation cohérente, participative et efficace. Enfin, il considère l'importance de la formation des enseignants, en soulignant la dimension professionnalisante, complémentaire aux savoirs académiques indispensables. Il formule en ce sens un certain nombre de propositions concrètes qui seront présentées lors du débat « Regards croisés ».

En prenant l'initiative d'organiser ce débat « Regards croisés », la Commission française pour l'UNESCO n'entend pas estomper la finalité propre de chacun de deux rapports. C'est ainsi que le Rapport mondial constitue l'un des instruments principaux d'analyse de l'évolution, au niveau international et dans chaque pays, des mesures prises pour aboutir à l'Éducation pour tous, et plus précisément à la scolarisation universelle.

Cependant, il est apparu qu'un regard croisé des deux rapports ne devrait pas manquer pas de faire ressortir des points de rencontre, voire des convergences, intéressants et utiles tant pour l'action internationale que pour la politique éducative propre à la France. Le débat prévu le 17 avril prochain a été conçu dans cette perspective.

II – Déroulement du débat

Le débat se déroulera le 17 avril entre 10h et 12h30.

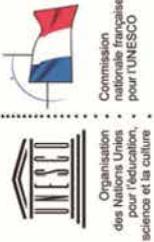
Il sera animé par Monsieur Roland BIACHE, responsable de *Solidarité Laïque* et membre de la Commission française pour l'UNESCO.

Madame Nicole BELLA, membre de l'Equipe de rédaction du Rapport mondial (UNESCO) mettra l'accent sur les principaux axes de ce rapport.

Madame Nicole BELLOUBET, membre du Conseil constitutionnel, professeure des Universités, ancienne Rectrice d'académie, membre de la Commission chargée d'élaborer le Rapport sur la Refondation de l'Ecole, présentera les grands aspects de ce rapport.

Ces deux interventions seront suivies d'une discussion au cours de laquelle les participants pourront poser des questions aux deux personnalités.

A l'issue du débat, Suzy HALIMI, Vice-présidente de la Commission française pour l'UNESCO, Présidente du Comité Éducation, formulera des conclusions. Elles serviront de base à l'élaboration d'une publication qui sera diffusée ultérieurement en France et dans un certain nombre de pays partenaires, notamment par le canal des Commissions nationales pour l'UNESCO.



Aujourd’hui encore, 61 millions d’enfants en âge de fréquenter l’école primaire ne sont pas scolarisés à travers le monde. Au moins 250 millions d’enfants, ne savent ni lire ni écrire, même après quatre années passées à l’école. Ces quelques chiffres, extraits du *Rapport mondial de suivi sur l’Éducation pour tous 2012* publié par l’UNESCO, montrent qu’aucun système éducatif dans le monde ne peut plus faire aujourd’hui l’économie d’une réflexion sur l’éducation inclusive. Considérée comme un axe majeur dans la perspective de l’atteinte des objectifs de l’Éducation pour tous, et des Objectifs du Millénaire pour le développement, de nombreux pays y voient un levier pertinent de transformation de leurs propres systèmes.

L’éducation inclusive doit renforcer la capacité des systèmes éducatifs à développer des parcours d’apprentissage pour tous les enfants. En tant que principe général, elle devrait guider toutes les politiques et toutes les pratiques éducatives, s’appuyant sur le fait que l’éducation est un droit fondamental de tout individu et le fondement d’une société plus soucieuse de justice et d’égalité. Pour nombre de pays qui font de l’égalité de traitement un des principes fondateurs de leur politique éducative, l’entrée en jeu des notions d’équité et d’adaptation, étroitement liées au processus d’inclusion, est une source majeure d’évolution qu’il est important aujourd’hui d’analyser et d’anticiper. La mise en œuvre d’une approche inclusive interroge des sujets aussi décisifs que les normes, l’échec scolaire, l’orientation, l’évaluation, l’économie générale d’un système scolaire et la

côté des établissements, les enseignants, à tous niveaux de l’enseignement, expriment leurs craintes, voire leurs grandes inquiétudes, à accueillir dans leurs classes des enfants présentant des troubles ou des difficultés marquées. « Nous ne sommes pas préparés pour cela », disent-ils fréquemment. Du côté des établissements et des services d’appui, le plus souvent gérés par des associations, les personnels spécialisés s’interrogent sur la fonction qu’ils peuvent encore exercer si les écoles ordinaires doivent accueillir la totalité des enfants.

Dans l’un et l’autre cas, de nouvelles modalités de travail sont à promouvoir, même si, à tel ou tel endroit, elles sont déjà en fonctionnement : pédagogie différenciée, scolarisation à temps flexible, collaboration sur le terrain, intervention des services médico-sociaux, partage de compétences, réseaux interinstitutionnels, etc. Ce sont, à coup sûr, de nouveaux défis, que doivent affronter des professionnels souvent peu ou mal formés, dans un contexte général où la notion de société inclusive se fraye difficilement un chemin.

Il s’agit donc, dans une approche véritablement inclusive, de transformer les institutions et les pratiques éducatives, qui ne devraient plus avoir pour mission de faire respecter des normes mais de s’adapter à la diversité des individus et de promouvoir le développement de leurs capacités.

Les expériences menées dans de nombreux pays et les réflexions qui les nourrissent seront au cœur des contributions attendues à ce colloque.

L'éducation inclusive : une formation à inventer

COLLOQUE INTERNATIONAL

UNESCO, 17 - 18 OCTOBRE 2013

Maison de l’UNESCO, salle XI • 7, place de Fontenoy, Paris 7^e
Métro : Ségur-UNESCO, Cambon. École militaire

JEUDI 17 OCTOBRE 2013

MATINÉE
9 h 30
10 h 00 – 11 h 00
Allocutions d'ouverture :
Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO
Jean AUDOUZE, Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO
Philippe LAGAYETTE, Président de la Fondation de France [ou son représentant]
Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation nationale, France [ou son représentant]
11 h 00 – 11 h 15
11 h 15 – 12 h 15
Conférence sur la notion d'éducation inclusive :
Carlos Roberto Jamil CURY, professeur à l'Université catholique du Minas Gerais, à Belo Horizonte, et membre du Conseil national de l'Éducation, Brésil
12 h 15 – 12 h 30
Questions/réponses
12 h 30 – 13 h 00
Présentation des tables rondes :
Éric PLAISANCE, professeur émérite à l'Université Paris-Descartes, et
Albert PRÉVOS, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, France
13 h 00 – 14 h 30
Pause déjeuner
APRÈS-MIDI
14 h 30 – 15 h 45
TABLE RONDE I Diversité des politiques et des pratiques éducatives : comment concilier approches individuelles et approches collectives ?
Modérateur :
Charles GARDOU, professeur à l'Université Louis-Lumière, Lyon 2, France
Intervenants :
Stéphanie FANCHETTE, chercheure en psychologie interculturelle, formation handicap, île Maurice
Lucia DE ANNA, professeure de pédagogie spéciale, Université Rome-IV, Italie
Jean-Pierre DELAUBIER, inspecteur général de l'Éducation nationale, France
Juan Eduardo GARCIA HUIDOBRO, professeur à l'Université Alberto Hurtado, Chili
15 h 45 – 16 h 00
Pause-café
16 h 00 – 17 h 15
TABLE RONDE II Diversité des publics : quelles réponses au décrochage scolaire ?
Modéatrice :
Marie-Cécile BLOCH, co-fondatrice et coordonnatrice du Collège lycée élitaire pour tous (CLEPT), Grenoble, France

Intervenants :

Égide ROYER, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Laval, Québec, Canada
Anouar BOUKILI, chef de service à la Direction de la vie scolaire, ministère de l'Éducation, Maroc
Régine-Marie PAILLARD, proviseure du lycée professionnel Edmond-Rostand, Paris, France
Maurice CORNILL, directeur du service d'accrochage scolaire « Parenthèse », Belgique, et membre du réseau PARcours de l'Université du Québec, Canada
Conclusions par
MelAINSCOW, co-directeur du Centre for Equity in Education, Université de Manchester, Royaume-Uni
VENDREDI 18 OCTOBRE 2013
9 h 00 – 9 h 30
Café de bienvenue
9 h 30 – 10 h 00
Mise en perspective de la problématique de la formation des professionnels
Marcella TURNER-CMUCHAL, Agence européenne pour le développement des personnes ayant des besoins particuliers, Danemark
10 h 00 – 12 h 00
TABLE RONDE III Diversité des pratiques de formation : quelles formations des acteurs de l'éducation pour quelques pratiques inclusives ?
Modérateur :
Bernard GERDE, co-fondateur de l'association <i>La Bouture</i> et directeur du C4R (Centre ressource rhônalpin pour le raccrochage des jeunes en rupture scolaire)
Intervenants :
Elizabeth KOZLESKI, professeure à l'Université du Kansas, États-Unis
Bengt PERSSON, Institut des études pédagogiques de Borås, Suède
Serge THOMAZET maître de conférences, Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, France
Edem ADUBRA, chef du secrétariat de l'Équipe spéciale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous, UNESCO
Régis ELIX, Secrétariat École, mouvement international ATD Quart monde, France
12 h 00 – 12 h 30
Recommandations par MelAINSCOW
Clôture du colloque :
Suzy HALIMI, Présidente du Comité Éducation de la Commission nationale française pour l'UNESCO
Qian TANG, Sous-directeur général pour l'éducation, UNESCO

Politiques publiques d'éducation aux médias et à l'information en Europe

Enjeux de formation à l'ère numérique

13-14 décembre 2013



Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3
Grand Amphi
5, rue de l'Ecole de Médecine
75006 Paris

9:00 – 9:30	Inscription et accueil des participants ➤
9:30 – 10:00	Introduction Suzy Halimi (Commission Nationale Française auprès de l'UNESCO), Carle Bonafous-Murat (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Jean-Marc Merriau (SCEREN-CNDP), Catherine Becchetti-Bizot (Ministère de l'Education nationale, Projet Stratégie Numérique)	
10:00 – 11:15	SESSION 1 Comparaison internationale : Partage des résultats et tendances principales Divina Frau-Meigs (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Julieta Flores Michel (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3 / U. Autónoma de Nuevo León), Irma Velez (U. Paris-Sorbonne) Présidence : Kirsten Drotner, Syddansk U. (Danemark)	
11:15 – 11:30		Pause café
11:30 – 12:30	SESSION 2 Comparaison internationale : Résultats préliminaires du projet EMEDUS José-Manuel Tornero (U. Autónoma de Barcelona), Paolo Celot (EAVI) Présidence : Sirkku Kotilainen, Tampere U. (Finlande)	
12:30 – 14:00		Pause déjeuner
14:00 – 15:30	SESSION 3 Former : la nouvelle donne de la convergence numérique Autour d'exemples nationaux et de bonnes pratiques : Niveaux de formation ? Contenus ? Compétences ? Intégration de l'informatique, du code ? Présidence : Eric Bruillard, ENS-Cachan (France)	
15:30 – 15:45		Pause café
15:45 – 17:30	TABLE RONDE MULTI-ACTEURS Les besoins et usages de l'éducation aux médias et à l'information dans et hors l'école Irmgarda Kasinskaite (UNESCO), Matteo Zacchetti (Union Européenne), Lee Hibbard (Conseil de l'Europe), Pascale Thumerelle (Vivendi), Christian Gautellier (Enjeux e-médias), Evelyne Bévert (CLEMI) Présidence : Corina Stanila, Présidente de l'association EduMedia (Roumanie)	
17:30 – 18:30	Débat autour des initiatives et réseaux existants et en cours de création	
19:30 – 22:00		Dîner de gala



Toutes les sessions seront en traduction simultanée et streamées sur e-presence (<http://epresence.univ-paris3.fr/1.aspx>).

Vivoice, la webradio de Vivendi, consacrera une émission spéciale au thème «Les politiques publiques d'éducation aux médias et à l'information en Europe» qui sera diffusée le vendredi 13 après-midi.

Mediaeducation.fr et les étudiants des masters AIGEME, Didactique de l'image et LLCE de l'Université de Sorbonne Nouvelle-Paris 3 participeront activement aux échanges.

Samedi 14 décembre

9:00 – 10:30

SESSION 4

Evaluer : L'impact de l'éducation aux médias et à l'information sur la société, les institutions et les modes d'action
Autour d'exemples nationaux et de bonnes pratiques : Quelles mesures? Quelles recherches? Quels effets sur la citoyenneté, la culture, la créativité et l'emploi?

Présidence : Piermarco Aroldi, U. Cattolica del Sacro Cuore (Italie)

10:30 – 10:45

Pause café

10:45 – 12:00

SESSION 5

Tendances émergentes

Autour d'exemples nationaux et de bonnes pratiques : Réseaux de pairs, communautés de pratiques, Cours Massivement Ouverts en Ligne

Présidence : Vincent Liquète, U. Bordeaux (France)

12:00 – 12:30

Clôture

12:30 – 14:00

Pause déjeuner

14:00 – 15:30

PROSPECTIVES INTERNATIONALES

Elaboration de préconisations et actions à venir

Présidence : Divina Frau-Meigs, U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (France)



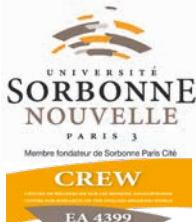


Comité d'organisation :

Perrine Boutin
Claire Brown
Marie-France Chambat Houillon
Divina Frau-Meigs
Marlène Loicq
Morgane Louis
Marion Moureaux
Claudine Muhlstein-Joliette
Amélie Turet
Irma Velez

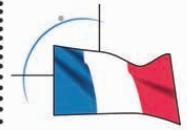
Comité scientifique :

Piermarco Aroldi
Eric Bruillard
Conceicao Costa
Eric Delamotte
Kirsten Drotner
Julieta Flores
François Heinderyckx
Sirkku Kotilainen
Vincent Liquète
Sonia Livingstone
Jean-Louis Martinand
Dobrinka Peicheva
Brigitte Simonnot



Avec le soutien de :





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission
nationale française
pour l'UNESCO

COLLOQUE

« Formation des scientifiques à l'éthique »

Organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO (CNFU)

Vendredi 15 février 2013 de 9h00 à 18h00

École normale supérieure – 45 rue d'Ulm – 75005 Paris
Salle Dussane

Problématique

Les relations entre les sciences et l'éthique sont complexes. Certaines avancées scientifiques posent des questions éthiques (procréation, considérations environnementales, ...), c'est-à-dire qu'elles conduisent à des applications dont il faut, une fois qu'elles sont devenues possibles, se demander si elles sont bien fondées. Le scientifique se trouve au quotidien, dans son activité de recherche ou dans sa démarche professionnelle appliquée, dans la nécessité de confronter le possible et le souhaitable. Cette confrontation a été envisagée dans un précédent colloque en décembre 2011.

L'existence de préoccupations éthiques dans l'exercice des professions scientifiques conduit à envisager la manière dont il convient de préparer des professionnels à affronter ces questions éthiques. Cela pose donc la problématique de la prise en compte des questions éthiques dans le cadre de leur formation initiale ou continue.

L'objet de ce colloque est d'aborder la question centrale suivante : **convient-il d'envisager une formation spécifique à l'éthique des futurs professionnels de la science et de ses applications technologiques et si oui, comment ?** Le périmètre de la réflexion est donc principalement celui de l'enseignement supérieur.

Programme

Un grand témoin : Claude Debru,

Professeur à l'École normale supérieure, historien et philosophe des sciences, membre de l'Académie des sciences (section biologie humaine et sciences médicales), Claude Debru suivra l'ensemble du colloque et en constituera le fil de continuité.

Matinée – modérateur Dominique Rojat

LA FORMATION DES SCIENTIFIQUES A L'ÉTHIQUE : UNE NÉCESSITÉ ?

Quelle nécessité d'un enseignement de l'éthique pour les scientifiques ?

8h30 Accueil et enregistrement des participants

9h00 Ouverture des travaux

- **Marc Mézard**, directeur de l'École normale supérieure
- **Jean Audouze**, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO
- **Dominique Rojat**, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe des sciences de la vie et de la terre, président du groupe de pilotage du colloque

9h30 Conférence inaugurale : « Le cadre épistémologique général »

De la relation entre sciences et éthique à la nécessité d'un enseignement de l'éthique pour les scientifiques

- **Bertrand Saint-Sernin**

Professeur de philosophie, auteur d'une thèse sur les mathématiques de la décision, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il a occupé les fonctions de recteur d'académie et de directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale. Il est professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV).

Bertrand Saint-Sernin propose son analyse de la nécessité d'une éducation à l'éthique des scientifiques et technologues et il pose quelques questions centrales auxquelles s'intéresseront les autres intervenants.

10h15 Discussion

10h30 Pause

10h45 Points de vue croisés (Contributions de 20 minutes maximum, suivies d'un échange avec la salle)

L'exemple de l'enseignement du droit international de la bioéthique aux scientifiques : le regard du juriste

- **Gérard Teboul**

Professeur des universités (Paris - Val de Marne), directeur du centre de recherches « Sources du droit, Institutions, Europe » (SDIE), Gérard Teboul est un spécialiste des relations entre droit international et bioéthique.

La nécessité d'un enseignement de l'éthique pour les scientifiques : le regard du scientifique

- **Pierre Léna**

Astrophysicien et membre de l'Académie des sciences, Pierre Léna est l'un des fondateurs de l'action *La main à la pâte*. Il a été président du Comité d'éthique des sciences du CNRS (COMETS) de 2003 à 2007. Il est président de la Fondation de coopération scientifique *La main à la pâte*, créée en 2012.

Le réflexe éthique, inné ou acquis? Regards sur les conditions d'une conscience éthique dans le monde de la recherche. L'expérience de l'Institut Pasteur

- **Virginie Pirard**

Juriste et philosophe, conseillère pour l'éthique des recherches cliniques à l'Institut Pasteur, présidente de l'*Institutional review Board* et de l'*Ethics Board for European contracts* de l'IP. Depuis 2009, membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique."

A la croisée des sciences et de la philosophie

– Thierry Magnin

Recteur de l'Université catholique de Lyon, ingénieur ECAM, docteur en théologie, docteur en sciences physiques et professeur des universités HDR dans cette même matière, Thierry Magnin a dirigé l'École supérieure d'éthique des sciences de l'Institut catholique de Toulouse dont il était le vice-recteur.

12h30 Fin des travaux de la matinée

Après-midi – modérateur Christian Byk

LA FORMATION DES SCIENTIFIQUES A L'ÉTHIQUE : COMMENT ?

Quelle mise en œuvre de l'enseignement de l'éthique pour les scientifiques ? Actualités et projets.

14h00 Conférence introductory

Organiser un enseignement de l'éthique pour les scientifiques

– Vincent Grégoire-Delory

Directeur de l'École Supérieure d'Éthique des sciences de l'Institut catholique de Toulouse, Vincent Grégoire-Delory, Maître de Conférences, est titulaire d'un doctorat en sciences de l'Univers et est doctorant en philosophie. Il organise des enseignements d'éthique des sciences et est un observateur attentif des différentes expériences françaises dans ce domaine.

14h45 Échange avec la salle

15h00 Pause

15h15 Points de vue croisés (Contributions de 30 minutes maximum, suivies d'un échange avec la salle)

Une expérience de l'enseignement de l'éthique dans le cadre des études médicales

– Céline Lefèvre

Maître de conférences en philosophie de la médecine à l'université Paris Diderot Paris 7, Céline Lefèvre dirige aussi le Centre Georges Canguilhem. Ses travaux portent sur l'œuvre de Georges Canguilhem, le statut du patient dans la médecine contemporaine et sur les questions relatives au soin médical. Elle est responsable des enseignements d'histoire, philosophie et éthique de la médecine à la faculté de médecine de Paris Diderot.

Les carburants alternatifs pour l'aviation : Un exemple d'intégration de la socio-éthique dans la recherche industrielle

– Yohan Allouche

Ingénieur responsable des projets de recherche carburants et environnement Airbus Operations SAS depuis 2009. Coordinateur du premier programme de recherche français sur les nouveaux carburants aéronautiques ainsi que de divers projets européens ou initiatives industrielles visant à l'innovation sur les filières de production et à l'intégration des carburants alternatifs par l'aviation.

Réflexions sur la place des comités d'éthique dans un enseignement de l'éthique pour les scientifiques

– Ali Benmakhlof

Ali Benmakhlof est agrégé de philosophie et professeur à l'université de Paris Est-Créteil Val de Marne (Paris XII). Depuis 2009, il est président du comité consultatif de déontologie et d'éthique de l'IRD (Institut de recherche et de développement), et depuis 2012 vice-président du comité consultatif national d'éthique.

SYNTHESE

17h00 Conclusion du colloque par Claude Debru.

17h30 Clôture des travaux par Christian Byk, Magistrat, membre de la CNFU, président du groupe de travail « Éthique des sciences », Secrétaire général de l'Association Droit, Éthique et Sciences.

Journée d’information et de sensibilisation au programme de préservation et de promotion du patrimoine documentaire de l’UNESCO *Mémoire du Monde*

Mercredi 4 décembre 2013 - 9.30- 16.30

Commission française pour l’UNESCO

57, boulevard des Invalides, 75007 Paris - Métro Duroc

Salle Félix Eboué



Malgré ses vingt ans, fêtés en 2012, le programme **Mémoire du Monde**¹ est en France encore largement méconnu, à la différence des deux Conventions patrimoniales de l’UNESCO (Patrimoine mondial de 1972 et Patrimoine culturel immatériel de 2003), et contrairement à la reconnaissance dont il bénéficie dans d’autres pays, où ses registres d’éléments inscrits (équivalents des listes) contribuent à le faire connaître.

Parmi les éléments inscrits sur le registre international cette année : Les archives du Service International de Recherches, la collection permanente « Eleanor Roosevelt Papers Project », le journal du premier voyage de Vasco de Gama en Inde, 1497-1499, les archives de la découverte de l’insuline, l’héritage du Montreux Jazz Festival, l’unique page de brouillon du *Manifeste du Parti Communiste* de K.Marx , *La Lyre populaire*, recueil de poésies populaires chiliennes, la collection de périodiques samizdat tchèques et slovaques des années 1948 à 1989, la collection de manuscrits du Coran mamelouk de la Bibliothèque nationale d’Égypte , les Archives architecturales d’Oscar Niemeyer....

Depuis plusieurs années déjà, l’Education nationale renouvelle son regard sur les ressources locales ou nationales des archives et des bibliothèques que le plan d’action *Education artistique et culturelle* invite enseignants et élèves à s’approprier et redécouvrir en pratique. La connaissance du programme **Mémoire du Monde**, de ses objectifs et des contenus de ses différents registres, peut contribuer à élargir un horizon qu’à maints égards l’Education nationale a toujours regardé et qu’elle tend déjà à ouvrir concrètement, tant à travers les différents programmes d’échanges universitaires, qu’à travers les préconisations en matière de pratiques linguistiques et culturelles, ou en matière d’éducation au numérique.

La journée que la Commission nationale française pour l’UNESCO et le Comité français du programme Mémoire du Monde organisent le 4 décembre prochain aura pour enjeu principal de faire découvrir ce programme au monde éducatif français à ses partenaires et relais de la Société civile: son fonctionnement et ses enjeux, ses ressources et ses contenus, ses possibilités de développement et de mise en œuvre.

¹ Pour toute information sur le programme, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/flagship-project-activities/memory-of-the-world/homepage/>

Journée Mémoire du Monde- 4 décembre 2013 – 57, boulevard des Invalides 75007 Paris

Matinée

9. 30 - 9.35 : Accueil et introduction

Jean Audouze, Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO

9.35- 9.40 : Présentation de la Journée

Gérald Grunberg, Président du Comité français Mémoire du Monde

9.40- 11.10 : Comités et registres du programme Mémoire du Monde

9.45- 10.05 : Le programme et le registre international

Joie Springer, spécialiste du programme à l'UNESCO

10.05- 10.25 : Le comité et le registre régionaux Amérique du Sud- Caraïbes

Vitor Manoel Marques da Fonseca, Président du Comité brésilien
Mémoire du Monde, vice-président du Comité consultatif international.

10. 25- 10. 45: Le programme Mémoire du Monde au Royaume-Uni

George Boston, Comité Mémoire du Monde du Royaume-Uni.

10.45- 11. 00 : Echanges et questions

11.00- 11. 20 : Pause

11.20- 12.00 : Le programme Mémoire du Monde à l'UNESCO : Nouvelles perspectives pour l'éducation et la recherche

Lothar Jordan, Président du sous-Comité Education et recherche, vice-président du Comité consultatif international.

12.00 - 12.15 : Exemples de travail pédagogique sur le registre international

Martin Porter, Ecole Internationale et IEP, Lyon

12.15- 12.30 : Echanges et questions

Pause Déjeuner

Après-midi

14.00 -15.00 : Les inscriptions françaises au registre international : exemples d'actions pédagogiques

14.00- 14.20 : La bibliothèque de Clairvaux-

Pierre Gandil, Directeur p.i de la médiathèque du Grand Troyes

14.20- 14.40 : La bibliothèque humaniste de Sélestat

Jean-Marc Siegel, professeur chargé de mission auprès de la Bibliothèque humaniste.

14.40- 15.10 : La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen

Christophe Barret, Service éducatif des Archives nationales

Jalons pour l'histoire du temps présent : l'Appel du 22 juin 1940

Sophie Bachmann, Service de l'action culturelle et éducative de l'Ina.

15.10- 16.30 : Table-ronde : Patrimoines documentaires et travail pédagogique: enjeux, ressources-

Animée par Madame Isabelle le Masne de Chermont, Directrice du département des manuscrits, Bibliothèque nationale de France

Sophie Bachmann, Service de l'action culturelle et éducative, Institut national de l'Audiovisuel.

Lucile Trunel, Chef du Service de l'Action pédagogique, Bibliothèque nationale de France

Peggy Derder, Responsable du département Education, Cité nationale de l'Histoire de l'immigration

Annick Pegeon, Service éducatif, Archives nationales

Alain Thillay, Chef de bureau des usages numériques et des ressources pédagogiques, DGESCO, Ministère de l'Education nationale

Benjamin Berut, Responsable du pôle Diffusion Eduscol, Département de l'information et de la valorisation, DGESCO, Ministère de l'Education nationale.

16.30 -16. 45 : Echanges, questions.

Fin de la journée



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Coordination
de la France



Écoles
associées
de l'UNESCO

PROGRAMME DE LA REUNION NATIONALE DU réSEAU

23-24-25 janvier 2013

MERCREDI 23 JANVIER Maison de l'UNESCO, Entrée 7, Place de Fontenoy, 75007
13h15 – 13h45 *Accueil (7 place de Fontenoy), remise des badges*

14h00 – 14h45 *Ouverture de la réunion nationale du réSEAU*

Daniel RONDEAU, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO

Jean AUDOUZE, Président de la Commission française pour l'UNESCO

Suzy HALIMI, Présidente du Comité Education de la Commission française pour l'UNESCO

14h45 – 15h30 *Retour sur les 60 ans du réSEAU, brèves nouvelles au niveau international*

Livia SALDARI, point focal pour la Coordination internationale du réSEAU

15h30 – 16h15 : *Présentation des travaux de la Chaire UNESCO de l'Université catholique de Lyon « Mémoires, cultures et inter culturalités ». Exemple de résolution de conflits interculturels par le biais de projets éducatifs. Présentation d'un partenariat chaire / collège. Echanges avec la salle*

Roger KOUDÉ, Maître de conférences à l'Université catholique de Lyon, Membre de la chaire UNESCO

16h15 – 16h45 : pause

16h45 – 17h30 : *L'eau en tant que lien social, présentation des fondements et démarches de l'association « L'eau est le pont ». Pistes de réflexion pour accompagner les projets mis en œuvre dans le réSEAU dans le cadre de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.*

Intervenant : Françoise GIGLEUX, présidente de l'association « L'eau est le pont »

17h30 – départ pour le CIEP et installation dans les chambres

19h30 : dîner au C.I.E.P. pour les résidents

20h45 – 22h00 : *Guichets thématiques, rencontre avec les référents du réseau pour questions et conseils*

Intervenants : Jean-Pierre LOUBET, Gilles GAUVIN, Patrick PECORELLA, Patrick LOUKIANOFF, Jean-Marc SEPTSAULT, Alain PAYEN

JEUDI 24 JANVIER (CIEP)

09h00 – 9 h20 : Salle de conférences

9h20 - 10h00 : Salle de conférences

Présentation de 3 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets national – 5mn de présentation et 5 mn d'interaction avec la salle pour chaque projet.

10h – 10h30 Pause-café

10h30 – 12h30 : Ateliers en parallèle pour coordonnateurs et chefs d'établissements

Chefs d'établissements

Salle de conférence

Comment accompagner le coordonnateur du projet Unesco ?

*Xavier MARCHAND, Formateur consultant
CNAM de Paris*

Coordonnateurs

Salles de formation RDC (Rousseau, Voltaire, Montaigne, d'Alembert)

- Echange de pratiques sur la mission de coordonnateur*
- La collaboration avec le chef d'établissement, propositions*

Animation : auditeurs CNAM de Paris

12h45 – 14h00 : déjeuner.

14h15 – 15h15 - Salles de formation RDC

Echanges en groupe chefs d'établissement / coordonnateurs : fonctionner en binôme au service de la dynamique UNESCO

Animation *auditeurs CNAM de Paris + Xavier Marchand, Formateur consultant CNAM de Paris*

15h15 – 16h30 : Salle de conférence

Plénière : Déclencher et accompagner l'implication, échos avec les échanges par groupe

Xavier MARCHAND, Formateur consultant CNAM de Paris

16h30 – 17h : pause-café

17h – 18h00 **Présentation de 5 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets national – 5mn de présentation et 5 mn d'interaction avec la salle pour chaque projet.**

19h15 – 20h15 : dîner

20h30 – 21h30 : Salle de conférence

Présentation des outils pédagogiques des Editions Deyrolle

VENDREDI 25 JANVIER (CIEP)

9h00 – 9h20 Salle de conférences

Bilan 2011-2012 de l'activité du réseau Béatrice DUPOUX, coordonnatrice nationale du reSEAU

9h20 – 12h50 *Ateliers d'échanges de pratiques* (10h45 – 11h : pause-café)

Atelier 1 : Organiser un événement UNESCO : pourquoi, pour qui, comment ?
Animateurs Gilles GAUVIN, référent projets droits de l'Homme, Salle de conférences

Atelier 2 : Construire et développer un projet liant différentes thématiques UNESCO (par ex EDD et patrimoine, patrimoine et solidarité internationale)

Animateur Jean-Pierre LOUBET, référent projets dialogue interculturel Salle MONTAIGNE

Atelier 3 : Rechercher, mettre en place, faire vivre un partenariat : pourquoi, avec qui, comment ?

Animateurs Jean-Marc SEPTSAULT, référent projets EDD Salle ROUSSEAU

Atelier 4 : Comment se positionner sur un appel à projets : mettre en adéquation projet envisagé et critères de sélection

Alain PAYEN, référent pour les projets Solidarité internationale, Patrick Loukianoff, référent pour les projets Patrimoine Salle VOLTAIRE

13h00 – 14h15 : déjeuner

14h30 – 15h30 : *Restitution des ateliers thématiques de la matinée* *Animateurs des ateliers*

15h 30 – 16h00 : *Clôture du séminaire*

Béatrice DUPOUX, coordonnatrice nationale du reSEAU

William Fabrice, Secrétaire général de la Commission française pour l'UNESCO (sous réserve)

Jean AUDOUZE, Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO

Départ des participants.



Centre international d'Etudes pédagogiques de Sèvres

Domaine du Rayol
Le Jardin des Méditerranées
accueille
du 4 au 6 juin 2013





**Extrait de la déclaration de Madame Irina BOKOVA,
Directrice générale de l'Unesco :**

En décembre 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2013 Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. [...] En conséquence, ONU-Eau a demandé à l'UNESCO d'orchestrer l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau (2013), en raison notamment de l'approche multidisciplinaire singulière adoptée par l'Organisation, qui mêle les sciences naturelles et sociales, l'éducation, la culture et la communication. Compte tenu de la nature intrinsèque de l'eau, élément transversal et universel, l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau devrait logiquement couvrir et englober tous ces aspects.

L'objectif de cette Année internationale est de sensibiliser à la fois aux possibilités de développement de la coopération et aux défis que représente la gestion de l'eau, face à un accroissement de la demande d'accès, de répartition des ressources et de services d'approvisionnement. L'Année mettra en avant l'histoire des réussites qui ont marqué la coopération dans le domaine de l'eau et cernerá les questions brûlantes concernant l'éducation relative à l'eau, la diplomatie de l'eau, la gestion transfrontière de l'eau, la coopération financière, les cadres législatifs nationaux et internationaux, et les liens avec les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle sera aussi une occasion de tirer profit de la dynamique créée lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) et d'encourager la formulation de nouveaux objectifs qui contribueront au développement de ressources en eau véritablement durables.

Tout au long de cette année, les célébrations incluront des manifestations organisées au Siège de l'UNESCO à Paris, ainsi que de nombreux autres événements prévus par diverses parties prenantes partout dans le monde. Ces manifestations viseront à promouvoir les actions à tous les niveaux dans les domaines concernés, notamment l'éducation, la culture, l'égalité entre les sexes, les sciences, la prévention et la résolution des conflits, et l'éthique.»

> Retrouvez l'intégralité de cette déclaration sur www.eaupartageerayol.com

Programme

Mardi 4 juin

18H00 - 19H00.....Ouverture officielle des journées sur l'esplanade de l'Hôtel de la Mer
Jean AUDOUZE, Président de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO
Miguel DORIA, Spécialiste adjoint du Programme Hydrologique International, UNESCO
Robert BARBAULT, Président du comité MAB France, l'Homme et la biosphère
Jacques SÉNÉQUIER, Président du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maure
Jeanine RIOU, Présidente de l'association l'Eau Partagée
Un représentant des Agences de l'eau
Le représentant du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
19H00 - 20H00....Apéritif d'honneur sur l'esplanade de l'Hôtel de la Mer

Mercredi 5 juin

09H00.....Ouverture des travaux par Jean AUDOUZE
09H15 - 10H30.....Présentation des travaux des écoles maternelles et élémentaires
10H45 - 12H30.....Présentations des travaux des collèges - Animations proposées par le Domaine du Rayol et l'Observatoire Marin pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.
12H30 - 14H00....Déjeuners et pique-niques sur place
14H00 - 16H15.....Suite des présentations par les collèges et les lycées - Animations et ateliers pour les élèves des écoles...
16H30 - 18H00....Participation des élèves des collèges et lycées aux animations « Jardin et mer »
18H00 - 19H00....Fin des présentations par les collèges et lycées
21H00 - 23H00....Concert de musiques et danses du Burkina Faso sur l'esplanade de l'Hôtel de la Mer par la Troupe Saaba

Jeudi 6 juin

09H00 - 09H45....Synthèse des travaux par Francine BOILLOT GRENON, Maître de conférences en sciences de la communication.
09H45 - 10H30.....Table ronde : « les enjeux de d'éducation à la coopération dans le domaine de l'eau » animée par René JAM, Inspecteur d'Académie Honoraire
Avec la participation de :
Robert BARBAULT, Président du MAB France
Pierre-Marie GRONDIN, Responsable du Programme Solidarité Eau
Françoise GIGLEUX, Présidente de l'association l'Eau est le pont
Francis JOSE-MARIA, ancien directeur du SIDECM, membre de l'Académie de l'Eau
Jeanine RIOU, Présidente de l'association l'Eau partagée
10H30 - 11H30.....Conférence d'Alexandre TAITHE, Fondation pour la recherche stratégique « Quelle gouvernance pour l'eau douce ? »
11H30 - 12H00....Message des jeunes membres du Parlement International de l'eau
12H00 - 12H15....Clôture des travaux par Robert BARBAULT.

Concert - gratuit -

**Mercredi 5 juin à 21h00
au Domaine du Rayol
à Rayol-Canadel-sur-Mer**

avec SAABA
Percussions
et danses
du
Burkina
Faso



Informations :

Tél. : 04 94 54 68 08 / email : fjoemaria@orange.fr

Retrouvez le programme complet en version interactive, la réservation en ligne et la géolocalisation sur : www.eaupartageerayol.com

Le Domaine du Rayol est situé sur la commune de Rayol-Canadel-sur-Mer, entre Le Lavandou et Cavalaire-sur-Mer, à une vingtaine de km à l'ouest de Saint-Tropez, dans le Var.

Adresse :

Domaine du Rayol
Avenue des Belges
83820 RAYOL-CANADEL-SUR-MER

Coordonnées GPS :

Latitude : 43° 9' 21" N
Longitude : 6° 28' 51" E



A partir de la RD 559, au Rayol, suivre le fléchage «Domaine du Rayol, le Jardin des Méditerranées» jusqu'à l'entrée du Domaine située en contrebas du village.



**Cycle de séminaires de la Commission nationale française pour l'UNESCO,
organisés dans le cadre du CRDH de l'Université Panthéon-Assas Paris II**

Séminaire du mercredi 30 janvier 2013

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET MORALE CIVIQUE

Université Panthéon-Assas Paris II, 12 place du Panthéon, 75005,

Salle des Conseils, de 9 h à 13 h.

09 h 00 OUVERTURE:

- Jean AUDOUZE, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO
- Daniel RONDEAU, représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO
- Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Paris II, directeur du CRDH

09 h 15 LE CADRE INTERNATIONAL : LA CONSECRATION DE L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME sous la présidence de Nicole QUESTIAUX, président de section hon au Conseil d'État, ancien ministre, ancien membre de la Sous-Commission des droits de l'homme :

- Halima WARZAZI, ancienne présidente du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme : *la portée de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme du 19 décembre 2011* (Res 66/137).
- Emmanuel DECAUX, ancien rapporteur du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme : *Valeurs, droits et devoirs dans La Charte internationale des droits de l'homme*.
- Kishore SINGH, rapporteur spécial sur le droit à l'éducation : *La place des droits de l'homme et de l'éducation à la citoyenneté dans le droit à l'éducation*.
- Jean-Paul COSTA, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme : *Éducation et morale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*.

DEBAT

10 h 45 Pause.

11 h 00 LA DIMENSION FRANÇAISE : LES DROITS DE L'HOMME, AU COEUR DE LA « MORALE LAIQUE », sous la présidence de Suzy HALIMI, vice-présidente de la CNFU :

- Dominique REMY-GRANGER, inspecteur général de l'Éducation Nationale : *L'éducation civique et les droits de l'homme dans les programmes scolaires*.
- Roland BIACHE, délégué général de la Solidarité laïque : *Laïcité et éducation aux droits de l'homme*.
- Jean-Bernard MARIE, directeur de recherche émérite au CNRS : *Liberté religieuse et éducation aux droits de l'homme*.
- Martine BROUSSSE, déléguée générale de la Voix de l'enfant : *Les droits et les devoirs de l'enfant en matière d'éducation*.

DEBAT

12 h 45 : CONCLUSIONS, par Antoine VALERY, avocat à la Cour.

Inscription préalable auprès de la CNFU : catherine.gallaud@diplomatie.gouv.fr

**Cycle de séminaires de la Commission nationale française pour l'UNESCO,
organisés dans le cadre du CRDH de l'Université Panthéon-Assas Paris II**

Séminaire du mercredi 19 mars 2013

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET HISTOIRE

Université Panthéon-Assas Paris II, 12 place du Panthéon, 75005,

Salle des Conseils, de 9 h à 13 h.

09h00 Ouverture :

- Daniel RONDEAU, représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO
- Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Paris II, directeur du CRDH

09h15 ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET CULTURE DE LA PAIX, sous la présidence de Francine BEST, ancienne vice-présidente de la CNCDH,

- *Violence sociale, éducation à la non-violence, culture la paix ?* par Kathia MARTIN-CHENUT, chercheur au CNRS (UMR DRES), Université de Strasbourg.
- *Droits culturels, diversité, tolérance*, par Stéphane DOUMBE-BILLE, professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon III.
- *Formation aux droits de l'homme et discours de haine dans les travaux du CERD*, par Régis de GOUTTES, Premier avocat général hon. à la Cour de Cassation, membre et ancien président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD).
- *Droit à la mémoire, droit à la vérité*, par Louis JOINET, Premier avocat général hon. à la Cour de Cassation, ancien rapporteur spécial sur la lutte contre l'impunité.

DEBAT

10h45 Pause.

11h00 EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET IDENTITE NATIONALE, sous la présidence de Jean MUSITELLI, conseiller d'État, ancien représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO:

- *Les origines de l'enseignement du droit constitutionnel et des libertés publiques en France*, par Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Paris II.
- *Les ports négriers français et la mémoire de la traite*, par Eric SAUGERA, historien.
- *La mémoire de la Shoah et la lutte contre le négationnisme*, par Thomas HOCHMANN, maître de conférences à l'Université de Reims, Champagne-Ardennes.
- *Le débat sur les lois mémoriales*, par Michel PUECHAVY, avocat honoraire à la Cour d'appel de Paris.

DEBAT

12 h 45 : CONCLUSIONS, par Olivier de FROUVILLE, professeur à l'Université Paris II.

Inscription préalable auprès de la CNFU : catherine.gallaud@diplomatie.gouv.fr

ou du secrétariat du CRDH (Université Paris II) : crdh@u-paris2.fr

Commission française pour l'UNESCO

57 Boulevard des Invalides

75007 Paris 07 SP

www.unesco.fr

tél. : 01.53.69.39.55

fax : 01.53.69.32.24

commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr